Les Castors dépouillés de leur titre

En page B 1

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

4e année No 144 Mardi 22 mars 1977 24 pages 25 cents

Prise d'otages à Toronto

Le forcené se rend

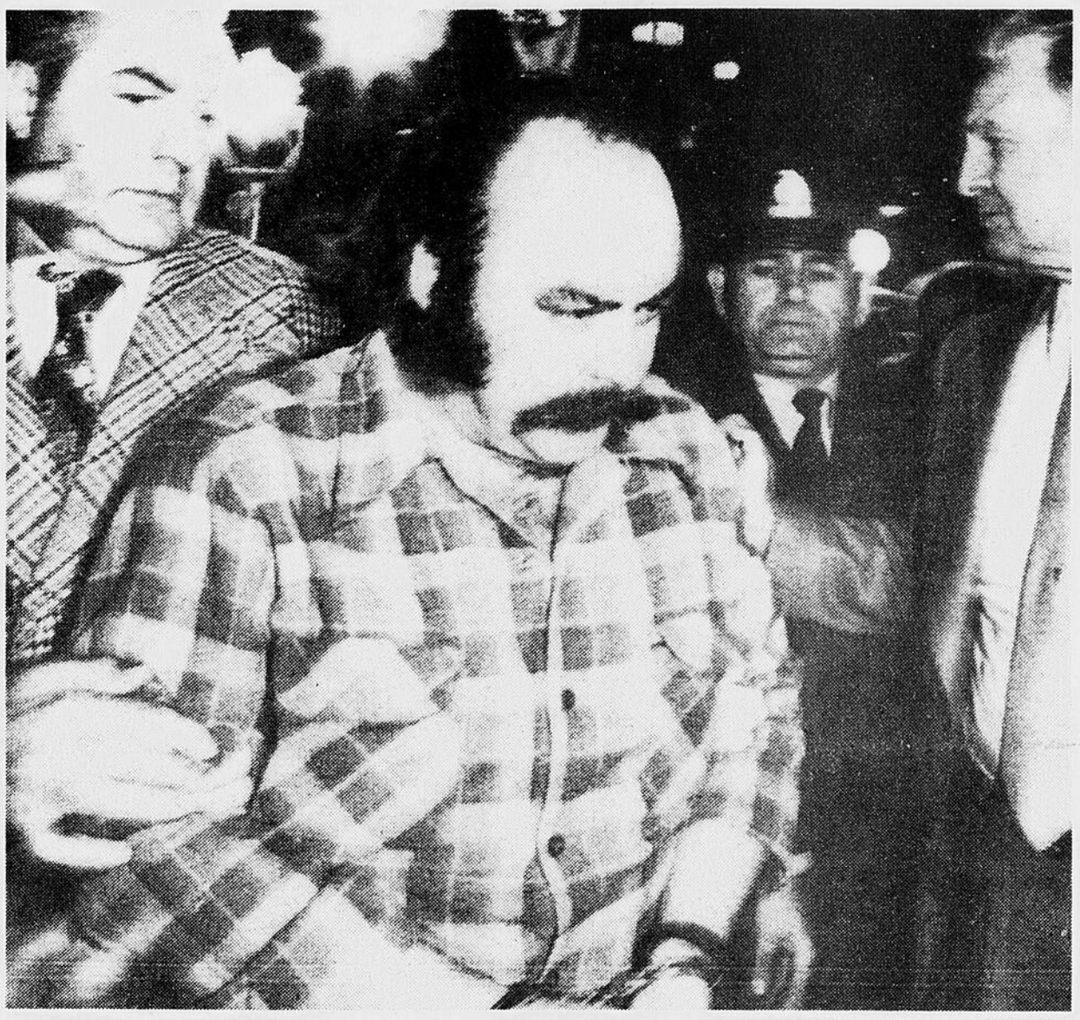

IL SE REND — Ayant libéré ses quatre derniers otages, l'individu qui s'était identifié comme étant Bob McLagan, 38 ans, s'est rendu à la police, tard hier soir, 12 heures après le début du drame qui avait débuté dans une banque de Toronto. (Téléphoto PC)

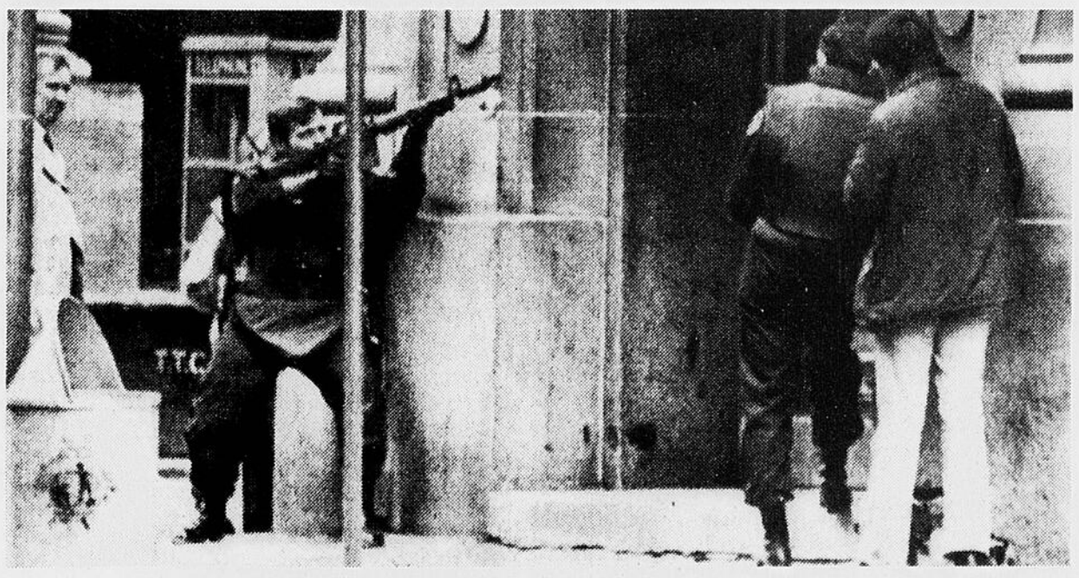

EN PLACE — Des officiers de police se tiennent prêts à l'entrée de la Banque Canadienne Nationale où un homme armé retient des otages dans le centre-ville de Toronto. La police a déclaré que l'homme avait demandé une auto pour l'emmener lui, quatre otages et un officier supérieur de police à l'aéroport international de Toronto. (Téléphoto PC)

TORONTO (PC) — Le forcené qui avait pris plusieurs employés d'une banque en otages, lundi après-midi, se serait rendu à 23h30 après avoir tenu les forces policières en alerte durant presque douze heures.

Selon un porte-parole de la base des Forces canadiennes de Toronto, un Hercules C-130, le type d'avion réclamé par le forcené, a atterri à la base militaire de Downsview.

Le porte-parole a précisé que le plein avait été fait et que l'appareil était prêt à décoller. Cependant, il n'a pas indiqué si cet avion était destiné à l'individu armé.

L'homme, qui disait s'appeler Bob McLagan, 38 ans, de Vancouver, avait d'abord déclaré qu'il détenait 18 otages. Plus tard, il a dit avoir avec lui "environ 15, peut-être 20" personnes.

McLagan était armé d'un fusil de chasse de calibre .12, "au canon tronçonné" et chargé de cinq cartouches. Deux heures et demie environ après s'être emparé des otages, l'homme a tiré deux coups de fusil en signe d'avertissement aux policiers.

McLagan a dit que personne n'avait été blessé. Cependant, des ambulances se tenaient près de la banque.

Avertissement

Le forcené a déclaré avoir tiré "parce que ces flics sont... là".

"La première fois j'ai tiré en l'air. La deuxième fois j'ai tiré vers les flics... qui sont tout autour."

Parmi les otages figurait le sergent d'état-major Bill Donaldson, de la police de Toronto. Les autres otages étaient: le directeur adjoint de la banque, une caissière et deux comptables.

Donaldson est entré à la banque accompagné de Charles Doering, de la radio CFRB, pour négocier avec McLagan, ce dernier ayant demandé à parler à un reporter.

Au cours d'une interview, Doering a indiqué que McLagan lui avait dit qu'il n'avait pas de famille et qu'il ne vivait à Toronto que depuis trois mois. Pourtant, selon la police, le frère et la soeur de McLagan ont été amenés de Hamilton et de Mississauga et auraient pénétré dans la banque pour essayer de calmer le forcené.

"Nous sommes entrés sans nos pardessus, les mains en l'air, a raconté Doering, et il a brandi son fusil et nous a dit, "Bienvenue les amis, vous êtes maintenant des otages". Et je dois vous dire que cela m'a grandement surpris et effrayé."

D'après M. Doering, McLagan semblait déterminé à aller en Ouganda à bord d'un Hercules. Lorsqu'on lui a indiqué que ce type d'avion ne pouvait pas parvenir en Ouganda sans escale, McLagan a répondu qu'il s'arrêterait à Gander, T.-N., en Allemagne et à Nairobi pour faire le plein.

"Mais il semblait bien décidé. Il a refusé catégoriquement de se rendre aux autorités, sachant qu'il n'écoperait que de quelques années de prison s'il se rendait maintenant.

"Il nous a tout simplement dit qu'il n'avait nullement l'intention de passer quelque temps que ce soit en prison."

M. Doering a ajouté que l'homme était corpulent, qu'il avait les cheveux noirs et portait une moustache.

McLagan a donné plusieurs interviews téléphoniques aux journalistes pendant que des tireurs d'élite de la police, munis de gilets pare-balles, prenaient position autour de la banque et sur les toits des édifices avoisinants.

Une voiture

McLagan a exigé qu'on lui fournisse une voiture pour le conduire à l'aéroport, en compagnie des otages et d'un officier de police.

Le forcené a déclaré être prêt à se servir de son arme. "C'est pour cela que j'ai apporté le fusil."

Et s'il voulait se rendre en Ouganda c'était "pour voir mon copain Idi Amin. Je suis un de ses admirateurs. Je ne l'ai jamais rencontré, mais je l'admire beaucoup".

"J'ai besoin d'un Hercules C-130. Je n'ai pas l'intention de le garder. Tout ce que je veux c'est faire une petite ballade jusqu'en Afrique.

"J'étais mercenaire au Congo en 65, et je voudrais retourner dans la région. Je veux redevenir soldat. Je veux m'engager dans l'armée d'Amin. Je l'estime beaucoup.

"J'ai déjà tué au Congo. Oh! mon Dieu, j'en ai tué pas mal, je ne me souviens plus, et je veux retourner à ce genre de vie."

Cependant, si Amin refuse de l'accueillir, alors "j'irai au Zaïre".

L'homme a dit qu'il ne voulait pas commettre de vol, qu'il ne voulait que se rendre en Ouganda, et qu'il avait passé deux jours à réfléchir avant de s'emparer des otages.

McLagan a ajouté qu'il n'était pas pressé et qu'il était disposé à attendre jusqu'à ce qu'il eut obtenu satisfaction.

"D'ailleurs, en une heure on pourrait amener un C-130 de la base des Forces canadiennes de Trenton, Ont.", a-t-il dit.

Entrevue avec le forcené en page A 2.

EN BREF

L'Etat doit intervenir

Selon René Lévesque, il est des situations où l'Etat peut et doit intervenir dans un secteur de développement économique et cela, sans se faire taxer de "révolutionnaire". M. Lévesque a ainsi donné l'exemple de monopoles qui abuseraient des gens.

En page A 7

Stratégie industrielle

Lors de l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Industrie, celui du Québec, M. Rodrigue Tremblay, a déclaré que la stratégie québécoise pourrait difficilement s'insérer dans celle du gouvernement fédéral.

En page A 11

Crise de l'emploi chez les femmes

Les chefs de l'Opposition se sont donné le mot hier pour accuser le gouvernement de n'avoir rien fait pour donner des chances égales d'emploi aux femmes et aux hommes.

En page B 9

Coopération

A l'aube de sa visite de trois jours aux Etats-Unis, le premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda, prêche l'importance d'une saine collaboration entre son pays et les Etats-Unis.

En page B 10

SPORTS

Championnat de curling

Guill Ouellette d'Alma montre un dossier de deux victoires et autant de défaites suite aux quatre premières rondes du championnat canadien de curling mixte qui se dispute à Halifax.

En page B 1

Successeur

Benoît Levesque, de Roberval, serait appelé à succéder à Fernando Dicaire qui ne demandera vraisemblablement pas de renouvellement de mandat à la présidence de la Ligue junior régionale de hockey.

En page B 2

A White Horse

Lise Demers, de Jonquière, participera, en compagnie de trois autres fondeurs de Québec, au championnat canadien de ski de fond qui débuteront jeudi à White Horse dans le Yukon.

En page B 4

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 8
— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	B 7
— Bridge	B 10
— Cinéma	A 8
— Décès	B 11
— Finance	B 6
— Horoscope	B 10
— Mots croisés	B 11
— Mot mystère	B 10
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

Prolongation du mandat de la CECO

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, a annoncé, hier, que le mandat de la Commission d'enquête sur le crime organisé avait été prolongé jusqu'au 31 juillet prochain.

Le ministre de la Justice a précisé qu'au cours des quatre prochains mois, il aurait des consultations avec les commissaires pour déterminer, une fois pour toutes, la nouvelle orientation que devra prendre la CECO, sous la présidence du juge Denys Dionne.

Le ministre Bédard a signalé que le prolongement de mandat avait pour but, non seulement de favoriser la rédaction du rapport, mais également de permettre aux commissaires d'étudier de leur côté l'orientation de la commission.

Même s'il ne s'est pas prononcé officiellement, il n'est pas question que le ministre Bédard cesse la lutte contre le crime organisé.

Toutefois, il semble qu'il soit dans son intention d'apporter certaines modifications à la forme actuelle de la CECO.

Sombres prévisions économiques en 1977

OTTAWA (PC) — Selon les dernières prévisions trimestrielles du Conference Board, la croissance de l'économie canadienne continuera de ralentir en 1977.

Sans prendre en considération les changements de politique économique pouvant être instaurés suite au budget fédéral du 1er mars prochain, le Conference Board prédit que la croissance du produit national brut n'atteindra pas plus que trois pour cent en 1977, au regard de 4.6 pour cent en 1976.

Ce sont les prévisions au chapitre des dépenses d'investissement qui continuent, selon le Conference Board, à constituer la principale source de faiblesse de l'économie.

On prévoit d'autre part une accélération du rythme de l'inflation au début de 1977, en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires et de l'énergie, combinée à des augmentations d'impôts indirects annoncés récemment dans divers budgets provinciaux.

La baisse du rythme d'augmentation des salaires se continuera en 1977, suite aux ralentissements de l'inflation, aux conditions difficiles du marché et aux effets du programme de lutte à l'inflation, ajoute le Conference Board.

METEO

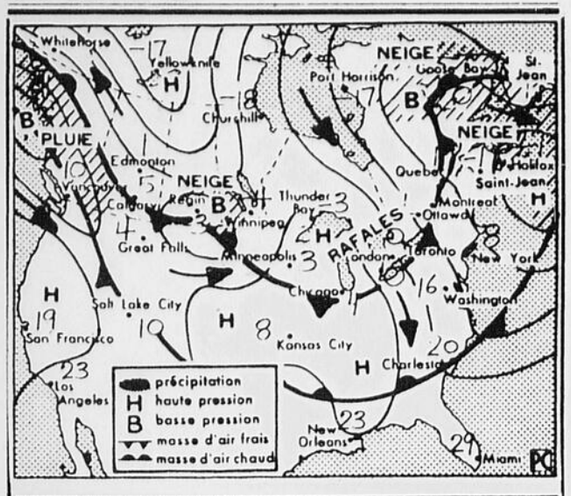

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par environnement Canada pour mardi avec un aperçu pour mercredi.

Abitibi, Pontiac, Témiscamingue et Laurentides: ennuagement. Neige et vents modérés en après-midi. Accumulation, près de cinq cm. Maximum près de moins 2. Aperçu pour mercredi: averses de neige.

Chibougamau, Haute-Mauricie et Lac-Saint-Jean: ensoleillé avec ennuagement en après-midi. Neige et vents modérés commençant en soirée. Accumulation, près de cinq cm. Maximum, près de moins 3. Aperçu pour mercredi: averses de neige.

Montréal, Outaouais et Cantons de l'Est: neige accompagnée de vents modérés commençant en début d'après-midi. Accumulation, cinq à 10 cm. Maximum, près de zéro. Aperçu pour mercredi: averses de neige.

Québec et Trois-Rivières: ennuagement commençant en matinée suivi de neige et de vents modérés en après-midi. Accumulation, près de deux cm. Maximum, près de zéro. Aperçu pour mercredi: averses de neige.

Sept-Iles et Baie-Comeau: nuageux avec éclaircies en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux en après-midi. Maximum, près de 1. Aperçu pour mercredi: averses de neige.

Rimouski et Gaspésie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, près de 1. Aperçu pour mercredi: neige.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées lundi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
Vancouver	5	11
Victoria	7	7
Emdonton	-9	-1
Calgary	-8	9
Saskatchewan	-11	-3
Regina	-13	5
Winnipeg	-10	4
Churchill	-32	-25
Sudbury	-6	9
Toronto	-2	6
Fredericton	-7	7
Saint-Jean, N.-B.	-7	5
Moncton	-7	5
Halifax	-6	5
Charlottetown	-9	2
Saint-Jean, T.-N.	-11	-2
Chicago	0	4
Detroit	-4	7
Boston	1	11
New York	0	13
Washington	3	13
Tampa	20	22
Miami	23	27
Denver	-7	11
San Francisco	7	22
Acapulco	22	30
Barbade	24	28
Bermudes	20	21
La Havane	22	31
Montego Bay	22	31
Mexico	12	30
San Juan	22	29
St. Kits	23	29
Trinidad	22	32

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marché à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Le conseil municipal de Chicoutimi s'en tiendra aux recommandations de la Régie

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Sans prendre la ligne dure, le conseil municipal de Chicoutimi a maintenu sa décision de s'en tenir aux recommandations de la Régie de Coster, concernant les salaires des cols bleus et des cols blancs et a laissé la porte ouverte pour régler tous les litiges en cours, comme les griefs, le fonds de pension, les journées de maladie, ou autres.

Toutefois, le maire Henri Girard a prévenu les contribuables, hier soir, lors de l'assemblée du conseil municipal, qu'advenant une décision par contrainte ou autre de payer aux 175 employés les montants indiqués dans la convention collective de travail, une augmentation de la taxe pouvant aller entre $0.08 à $0.12 du cent dollars sera exigée aux payeurs de taxe pour l'année 1977.

L'assemblée du conseil municipal n'a porté que sur le conflit des employés municipaux et a part du maire, seuls les conseillers Roch Bergeron et Serge-Jean Fillion sont intervenus, l'intervention rude de M. Fillion lui attirant toutefois des réprobations.

M. Serge-Jean Fillion s'est enquis sur la machinerie que les syndiqués ont dit avoir été brisées par les "scabs" et si le nombre de 11 employés au travail, vendredi, pour conduire la machinerie de la ville, était conforme. Il a eu son franc-parler quand il a accusé les syndiqués d'avoir tenu la population en otage, jeudi, après la tempête de la nuit précédente.

Prêt à négocier

Le maire Henri Girard s'est fait le porte-parole du conseil municipal pour dire que la décision émise verbalement au syndicat, vendredi soir, était maintenue intégralement.

Il a indiqué que le conseil était toujours disponible pour dialoguer; que les griefs seraient étudiés dans les plus brefs délais et que certaines personnes étaient retirées du dossier, à la demande par la partie syndicale; que les journées de maladie seraient étudiées avec le trésorier, le comité de relations de travail et Me André Fillion; que les actuaires conseils, le trésorier et le comité de relations de travail pourraient déterminer d'ici le 15 avril ce qui en est au sujet du fonds de pension.

Le maire a ajouté que 34 griefs étaient pendants et que l'on ferait le nécessaire pour les régler à l'amiable et qu'au besoin, si on allait à l'arbitrage, les arbitres étaient désignés.

Mes Jean-Simard, Jean Morency et Roger Page pourraient se répartir un bloc de 24 griefs. Tandis que Me Jean-Jacques Turcotte, nommé arbitre par le ministère du Travail, pourrait en prendre quelques-uns à son compte.

Par ailleurs, M. Girard a avisé le syndicat qu'une surveillance sera établie pour que le personnel fasse une journée normale de travail et que la période de ralentissement sera étudiée scrupuleusement. "La partie patronale se réserve le droit de poser des gestes qu'elle juge à propos.

Le maire Girard a répondu à une série de questions de la partie syndicale, notamment sur les salaires des cadres et sur certaines précisions concernant le rétablissement de l'équipe de nuit que le syndicat s'est dit prêt à accepter.

Le syndicat a mis deux conditions pour accepter le rétablissement de l'équipe de nuit, soit d'enlever la surveillance policière et de maintenir les mêmes chefs d'équipes. La ville a rétorqué qu'elle étudierait la situation et en ferait part à la partie syndicale.

Le président du syndicat de M. Guy Simard, a rétabli certains faits à la suite des réponses du maire Girard, mais il a reproché au conseil municipal un considérant de la résolution du Comité des travaux publics et des relations de travail qui dit: "Considérant qu'il ne semble pas y avoir unanimité à l'intérieur du syndicat et qu'il est extrêmement pénible pour la partie patronale d'entreprendre des pourparlers avec ce genre d'exécutif". Il a insisté pour que ce considérant soit enlevé mais n'a pas obtenu de réponse.

Quant à M. René Bélanger, conseiller syndical, il a dit que le maire avait abordé tous les points sauf, le plus important, celui qui fait que l'on devait respecter le contrat de travail avec la loi 133, qui abolit la Régie de Coster. "Vous savez que le conflit actuel en est un de piastres de cents", a-t-il lancé.

M. René Bélanger a été plus loin quand il a suggéré au conseil de payer, à compter du 16 mars, le salaire tel que prévu par la convention, ce qui n'a pas été sans créer un certain remous.

Questionné par la presse, après la réunion à savoir si c'était une nouvelle proposition qu'il venait de faire au conseil municipal, M. Bélanger a déclaré qu'il n'y avait rien de bien nouveau puisqu'à ce moment-là, la question de la rétroactivité pourrait être réglée par la Cour.

R-Je veux un Hercules C-130. Q-Un Hercules? R- Un C-130, ouais. Aussi près que possible

TORONTO (PC) — Voici la transcription d'une interview entre l'homme qui détenait des otages dans une banque du centre-ville et la station de radio CFTR.

L'homme s'est identifié comme étant Bob McLagan, de Vancouver:

Q- Est-ce que c'est bien la Banque Canadienne Nationale?

R- C'est bien ça.

Q- Ici c'est la station de radio CFTR. Est-ce bien vous qui détenez des otages?

R- Oui, c'est moi.

Q- Pouvez-vous me dire ce que vous voulez avoir au juste?

R- Je veux un Hercules C-130.

Q- Un Hercules C-130?

R- Un C-130, ouais.

Q- Où ça?

R- Ici même. Aussi près que possible.

Q- Et comment vont-ils faire pour vous livrer votre Hercules au coin des rues Yonge et King?

R- Ce serait plutôt difficile, mais s'ils pouvaient l'amener à Downsview je pourrais faire du pouce ou me débrouiller pour me rendre à l'aéroport.

Q- Voulez-vous dire que vous désirez que quelqu'un vous emmène à l'aéroport?

R- Non, ce que je veux c'est un avion. Je veux aller en Ouganda.

Q- Vous voulez aller en Ouganda.

R- Eh oui.

Q- Pouvez-vous me donner votre nom, S.V.P.?

R- Ouais, c'est Bob McLagan.

Q- D'où venez-vous?

R- De Vancouver.

Q- Pouvez-vous me raconter ce qui s'est passé exactement — comment en êtes-vous arrivé là?

R- Ehemmm. Non, pas tout-à-fait.

Q- Bon, est-ce que vous avez essayé de voler quelque chose? Qu'est-il arrivé?

R- Oh, non, non, ce n'est pas du tout ça. Non, je suis entré lorsqu'ils ont ouvert les portes et euh, j'ai attrapé le policier et j'ai demandé un avion. Allo?

Q- Autrement dit, vous avez fait tout ça pour pouvoir aller en Ouganda?

R- C'est ça.

Q- Et c'est tout ce que vous voulez?

R- Oui, oui.

Q- Pouvez-vous me dire combien de personnes vous détenez?

R- Dix-huit.

Q- Dix-huit personnes?

R- Ouais.

Q- Et que se passera-t-il si on ne se plie pas à vos exigences?

R- Eh bien, nous verrons bien ce qui se passera n'est-ce pas?

Q- Est-vous armé?

R- Oui. J'ai un fusil de calibre .12.

Q- Et je suppose qu'il est chargé.

R- Cinq coups.

Q- Et vous pensez peut-être vous en servir?

R- Ouais, une minute S.V.P. Longue pause. Euh, ouais, je parlais à une des filles et elle me disait de vous envoyer au diable.

Q- Bon, pourrais-je lui parler S.V.P.?

R- Non, elle ne veut parler à personne. Elle est euh, je veux dire tout est calme mais elles s'en fichent complètement. Elles sont euh, presque toutes Françaises. Et elles ne veulent rien savoir, c'est tout. Tout ce qu'elles veulent c'est sortir d'ici.

Q- Y a-t-il quelqu'un, euh, est-ce que quelqu'un voudrait parler avec nous. Euh, pouvez-vous leur dire de...

R- Non. Je, le leur ai demandé et elles ont répondu que non, qu'elles ne veulent parler à personne.

Q- Combien de temps pensez-vous tenir de cette façon?

R- Je ne sais pas. Jusqu'à ce que j'obtienne l'avion.

Q- Eh bien, il se pourrait que, enfin, cela pourrait prendre du temps. Allez-vous rester là à attendre?

R- Oui, oui. En une heure on peut amener un C-130 de Trenton.

Q- Avez-vous déjà contacté la police?

R- Ouais.

Q- Leur avez-vous fait part de vos exigences?

R- Euh, (courte pause), une minute S.V.P., je crois que (pause) il se pourrait que quelque chose se produise bientôt. Les flics viennent d'arriver. Et euh, il se peut qu'il y ait de l'action ici.

Q- Ecoutez, euh, j'espère que vous gardez votre calme.

R- Oh, ouais.

BLESSES — Trois personnes ont subi des blessures sur la fin de l'après-midi d'hier, sur la route 170, à la hauteur du garage Rocoto. Mme Thérèse Fortin, du 299 rue Ste-Famille a été hospitalisée à Chicoutimi lorsque son automobile est venue en collision avec celle conduite par M. Raoul Laflamme de la rue St-Jules à Jonquière. M. et Mme Laflamme ont subi des blessures légères.

Le projet d'aménagement de la Rivière-aux-Sables: incertain

JONQUIERE — On aurait retiré des priorités des ententes spéciales fédérales-provinciales, le projet d'aménagement de la Rivière-aux-Sables. C'est du moins ce qu'a indiqué hier soir le conseiller Paul-André Cantin, qui dit tenir l'information de source assez fiable.

M. Cantin n'a pas obtenu de confirmation officielle de la nouvelle et ne connaît pas les raisons qui auraient pu motiver un tel geste. L'initiative pourrait venir, semble-t-il, du gouvernement du Québec.

Le conseil de Jonquière a demandé, à ce sujet, l'intervention du député Claude Vaillancourt, requiérant de celui-ci l'obtention des informations pertinentes et une action adéquate si la chose s'avérait nécessaire.

Toujours au chapitre des informations officieuses, M. Cantin a déclaré avoir appris qu'en 1977, la ville de Jonquière serait complètement privée de projets de rénovation et de restauration. Ainsi, il appert qu'il vaudrait mieux, pour la ville du maire Dufour, oublier le projet de construction de 115 logements à loyer modique, auquel la SHQ avait pourtant déjà donné son assentiment.

Le conseil a par ailleurs accepté hier soir le rapport du comité municipal d'étude sur la loi 98. Il s'agit, à quelques modifications de forme près, du même texte dont Le Quotidien avait fait rapport il y a plus de deux mois, après avoir obtenu copie du document.

Rappelons, essentiellement, qu'à partir du bilan et d'extrapolations relatifs aux fusions réalisées, le comité avait dressé un tableau peu encourageant d'une création à court terme de Ville de Saguenay.

Taxes rétroactives à La Baie

LA BAIE — Le conseil municipal de Ville de La Baie a décidé hier d'imposer une taxe de compensation de services pour l'année 1977, comme l'y autorise la loi des cités et villes. Donc, par le règlement 46, adopté hier soir, les immeubles exempts de taxe foncière (en majorité scolaires et gouvernementaux) seront taxés au taux de $0.80 du cent dollars d'évaluation et les terrains vacants, aux taux de $0.30.

Cette taxe s'applique à compter du 1er janvier 1977.

En outre, les conseillers ont appris que le déficit de l'Office municipal d'Habitation est de $112,000 pour le projet de Port-Alfred, et de $224,000 pour le projet de Bagotville. La Société d'Habitation du Québec défraie 90% de ces sommes, et la municipalité devra donc débourser $33,662 pour combler le déficit, ce qui a été accepté sans discussion par les conseillers.

Le conseil municipal a reçu une lettre du ministre des Transports, M. Marcel Lessard, qui dit avoir pris connaissance d'une résolution du conseil de La Baie demandant que l'autoroute Alma-La Baie demeure un projet prioritaire, et qui assure le conseil que c'est effectivement le cas. Le ministre précise toutefois que les temps sont difficiles et que le gouvernement ne pourra pas donner suite à tous ses projets, même prioritaires.

Votre vie nous tient à coeur.
PLAN ENREGISTRE D'EPARGNE RETRAITE
ASSURANCE-VIE
ASSURANCE COLLECTIVE
JEAN-CLAUDE GERVAIS
BUR.: 549-5161
RES.: 549-2794
La Mutuelle du Canada 393 est, rue Racine, Chicoutimi.

FAITES CONNAISSANCE
AVEC LE REPRESENTANT
SUN LIFE
Au Saguenay, monsieur Potvin est l'homme qu'il faut connaître. Léo-R. Potvin se classe parmi les représentants Sun Life les plus chevronnés. C'est dire qu'il fait bien son travail. Et son travail consiste à offrir la meilleure protection d'assurance qui soit. Monsieur Potvin est à votre entière disposition. Appelez-le dès maintenant aux 543-3304 ou 549-9250.
SunLife DU CANADA

LE MINISTRE canadien de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, a pris la parole, hier, devant les étudiants du CEGEP de Jonquière et les membres du club Lion de l'endroit. Le député fédéral de Lapointe, M. Gilles Marceau, l'accompagnait.

Le complot fédéral, c'est de la foutaise

— *Marc Lalonde*

par Claude Fortin

JONQUIERE — "Vallières charrie... le complot fédéral, c'est de la foutaise." Le ministre canadien de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a ainsi réagi, hier, à Jonquière, aux allégations de M. Pierre Vallières, qui affirme, dans un livre récemment publié, que la crise d'octobre 1970 ne serait que le fruit d'un complot tramé de toutes pièces par le gouvernement.

Dans son volume, "L'exécution de Pierre Laporte", l'auteur affirme notamment que c'est le comité chapeauté par le ministre Lalonde qui dirigeait le déroulement de cette action, qu'on aurait appelé, selon M. Vallières, "Opération essai".

Le ministre a déclaré que le comité formé à l'époque par le gouvernement fédéral n'avait été mis sur pied que dans le but de recueillir l'information et de coordonner l'action d'Ottawa dans l'extinction de la crise d'octobre.

Les étudiants du CEGEP de Jonquière, devant lesquels M. Lalonde a pris la parole, lui ont par ailleurs fourni l'occasion d'être particulièrement volubile sur la question de la langue.

Au sujet du bilinguisme dans l'air, il s'est montré très optimiste en regard de l'apparition d'une solution définitive d'ici la fin de 1978. Le gouvernement, a-t-il indiqué, croit avoir fait un bon travail devant la commission d'enquête sur la question, en tentant de démontrer que bilinguisme et sécurité aérienne étaient parfaitement conciliables.

Au chapitre de la radiotélédiffusion, le ministre a en bonne partie attribué au manque d'initiative privée, la disproportion de la représentation des stations de radiodiffusion francophones à Montréal. Il a cependant tenu à préciser que la région métropolitaine pouvait capter beaucoup d'ondes francophones en provenance de la périphérie.

Au niveau régional, il s'est montré partisan d'un accroissement de la programmation provinciale de Radio-Canada, à la station CKRS-TV, plutôt que de l'achat du poste par la Société d'Etat.

M. Lalonde a aussi parlé de l'accroissement de la place occupée par les francophones dans la fonction publique canadienne. Ainsi, a-t-il dit, en 1946, les francophones occupaient 13 p.c. des postes. En 1971, ils en occupaient 18 p.c., et en 1977 ils forment un noyau de 26 p.c., ce qui, a-t-il indiqué, correspond à peu près à la place qu'occupe la population francophone au pays.

En soirée, le ministre s'est adressé aux membres du club Lion, de Jonquière, auxquels il a surtout parlé d'économie.

"Le gouvernement fédéral pourra investir autant d'argent qu'il le voudra, si le gouvernement du Québec ne contribue pas à créer un climat économique de confiance pour l'entreprise privée, on ne parviendra pas à relever l'économie de la province", a-t-il déclaré en substance.

L'action québécoise en vue d'éliminer ce climat d'incertitude devra se concrétiser par des gestes concrets, a précisé M. Lalonde.

Ainsi, a-t-il demandé au gouvernement Lévesque de préciser ses politiques et orientations économiques à venir.

Il y a lieu, selon lui, de s'inquiéter de l'économie québécoise, dont l'état plus ou moins bonne permettrait qu'une hausse de l'emploi de 50 p.c. inférieure à la moyenne nationale, en 1977.

Le ministre a par ailleurs réaffirmé l'ouverture du gouvernement dont il fait partie à des modifications constitutionnelles en profondeur.

Il a précisé, à ce sujet, que la réalité constitutionnelle se trouvait en perpétuel changement et que cette évolution avait notamment permis aux provinces de faire passer leur part de l'assiette fiscale de 40 p.c. qu'elle était en 1960, à 63 p.c., en 1977.

"Ceci est plus important que tout autre changement à la constitution, a-t-il déclaré. C'est du pouvoir réel!"

Pour les anglophones

Michel Chartrand préconise l'école française à compter du secondaire

Le chef syndicaliste Michel Chartrand, à l'UQAC. (Photo: Jacques Drolet)

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le leader syndicaliste Michel Chartrand a émis l'opinion que la solution pour les anglophones au Québec, est de les laisser aller à l'école dans leur langue et de les forcer, par la suite, à faire leurs études au secondaire, au cegep et à l'université en français, pour améliorer leur culture.

Parlant devant près de 200 étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi, le volubile chef syndicaliste s'en est pris aux universitaires, aux professeurs d'université, aux juges, notamment au juge Edmond Savard, au Parti québécois, aux compagnies et à tout le système.

Il a accusé le Parti québécois de faire de l'ostracisme en forçant tout le monde à aller à l'école française. "Les Italiens, les Espagnols et toutes les autres nationalités doivent aller au primaire pour commencer leurs études dans leur langue. C'est le droit le plus sacré. On fait tout le contraire et le PQ tombe dans le panneau, car ces gens-là, par la suite, font leurs études supérieures en anglais."

M. Chartrand a accusé les Québécois d'être patients, tolérants et peureux, dans tout ce qu'ils font. "Ils ne changeront jamais et seront toujours les mêmes. Ils voient ce qui se passe dans les multinationales, ils savent que la santé des travailleurs est menacée et qu'ils n'ont pas de sécurité à leur travail mais ils ne se lèvent pas pour protester.

C'est ainsi qu'il a dit qu'aucune université au pays ne faisait de recherches sur les maladies industrielles et qu'aucun radiologiste ne connaissait ce problème, dans les facultés de médecine.

Dénonçant le travail à la pièce dans les usines, il a dit que cette méthode très astucieuse avait été mise de l'avant par les compagnies qui se servent de travailleurs pour fouetter les autres travailleurs. "Certains travailleurs, les moins importants sur la chaîne, ne reçoivent que le salaire minimum et doivent fournir les plus importants, qui sont payés à la pièce. Ce sont les premiers qui servent de fouet."

M. Michel Chartrand devait faire partie d'une table ronde avec des représentants du patronat et de l'industrie, devant les étudiants de l'UQAC, mais la présence du chef syndical a incité ces derniers à décliner l'invitation. Si bien que Chartrand se trouvait seul à la table. Il a opté pour traiter de "L'aliénation du travail".

Il a blâmé les universités de ne pas parler aux étudiants de la condition ouvrière. "C'est une chose dont on ne doit pas parler, à l'université. D'ailleurs, elles sont toujours 40 ans en retard nos universités. Il a rappelé que les professeurs d'université ne sont même pas capables de prendre leurs affaires en mains et qu'ils ne peuvent décider des cours qu'ils doivent donner."

Conférence économique

Sur le régime capitaliste, M. Chartrand a parlé de barbarie quotidienne et qu'il fallait changer cela pour que des conditions meilleures soient assurées aux travailleurs.

Il a d'ailleurs indiqué que ce n'est pas avec le Parti québécois que l'on verra du changement, "car le PQ va continuer de mettre l'Etat au service des capitalistes".

Quant à la conférence au sommet économique qui doit avoir lieu, incessamment, M. Chartrand dit que la CSN n'a pas d'affaire là, parce qu'il ne sortira rien de là.

Sur l'éducation, M. Chartrand a précisé que l'on était rendu à ce point que l'on avait réussi à polluer les maternelles. Il s'en est pris au ministre Jacques-Yvan Morin tout comme il a ridiculisé les ministres Guy Joron et Jacques Couture.

Enfin, il a conclu qu'il serait peut-être bon qu'il y ait une enquête sur la mort de M. Pierre Laporte, rappelant que l'ancien ministre du Travail, n'était pas mort par étranglement par une chaînette mais qu'il était mort au bout de son sang.

Alma

Les employés municipaux réclament leurs salaires

par Serge Cloutier

ALMA — Le Syndicat des employés municipaux d'Alma demande au conseil de ville de rétablir les échelles de salaires négociées entre les parties, maintenant que la Régie anti-inflation est disparue. Le syndicat demande au conseil de verser en fait la tranche de 2% qui avait été coupée en octobre 1976, et de rétablir ces augmentations rétroactivement à cette date. Avant de répondre, la ville d'Alma participera à une réunion d'information qui aura lieu à Montréal sur ce sujet.

L'aqueduc

Il fut encore longuement question des travaux d'aqueduc lors de la séance du conseil d'hier à Alma. Des citoyens ont poursuivi leurs démarches en vue d'obtenir des précisions sur les coûts, tandis que les conseillers continuent d'espérer à haute voix que le gouvernement se montre généreux à l'égard d'Alma dans ce dossier. Mais avant de se prononcer vraiment, on préfère généralement attendre de connaître quelles seront les politiques d'aide aux municipalités urbaines à ce chapitre, ce que Québec n'a pas encore publié.

Et c'est "la mort dans l'âme" que le conseil a octroyé un contrat de près d'un demi-million à une firme de Québec pour la réalisation de travaux d'aqueduc, devant laisser de côté les entrepreneurs locaux qui avaient soumis des offres. Et c'est un vice de forme dans certaines soumissions, puis dans toutes, qui avait obligé le conseil à retourner aux appels d'offres pour ces travaux. Un porte-parole de l'un des entrepreneurs locaux faisait remarquer hier soir à ce sujet que l'entrepreneur de Québec qui obtient le contrat a soumis un prix de $100,000 inférieur lors de sa deuxième offre, ce qui le laisse perplexe.

Dernière journée de recrutement

ALMA — C'est demain que se tiendra la journée annuelle de recrutement du Cercle des affaires d'Alma.

L'objectif de cette campagne a été fixé cette année à 250 membres. Les quartiers généraux de la campagne de recrutement seront établis au Manoir du Rocher, d'où le président Antonio Garbugli et les recruteurs s'adresseront aux marchands et hommes d'affaires par la voie de la radio. Une équipe formée de membres du CAA visitera les hommes d'affaires au cours de la journée, pour tenter de démontrer une fois de plus que le CAA regroupe vraiment un nombre représentatif de gens impliqués dans les affaires, et pour inciter les marchands à renouveler leur adhésion. Rappelons aussi que le recrutement sera vraisemblablement fait de manière différente pour 1978, des ententes devant intervenir d'ici là entre le CAA et l'Association du Carré centre-ville.

Quant à la soirée de l'amitié, qui devait avoir lieu samedi, elle a été remise à une date ultérieure, "pour des raisons majeures".

N'oubliez pas!
Obligations - Solidarité
OXFAM

VENTE DEBARRAS DU PRINTEMPS!

1976 Pontiac Laurentian, 2 portes, peinture neuve, pneus radiaux. **Prix rég.: $4,290.00.**
Prix débarras: $3,990

1976 Grand Prix L.J. Peinture neuve, toit ouvrant, air climatisé, sièges, vitres et portes électriques, équipement complet. Un vrai bijou! **Prix rég.: $7,300.00.**
Prix débarras: $7,100

1975 Pontiac Gran Ville, peinture neuve, tout équipée. **Prix rég.: $5,490.00.**
Prix débarras: $4,990

1975 Chevrolet Impala, hard-top, air climatisé, équipement complet. **Prix rég.: $4,450.00.**
Prix débarras: $3,990

1975 Ford LTD Brougham, vitres électriques, toit vinyle, pneus Michelin. **Prix rég.: $4,550.00.**
Prix débarras: $4,090

1975 Dodge Charger, bas millage, très propre. **Prix rég.: $4,595.00.**
Prix débarras: $4,290

1974 Oldsmobile Delta Royal, vitres électriques, toit vinyle, 455 po. cu. Tout équipée.
Prix débarras: $3,290

1974 Riviera, pneus Michelin, équipée au grand complet. **Prix rég.: $4,790.00.**
Prix débarras: $4,450

1974 Chevrolet Biscayne, 4 portes, très propre. **Prix rég.: $3,090.00.**
Prix débarras: $2,690

1974 Torino, 2 portes, V-8. **Prix rég.: $2,790.00.**
Prix débarras: $2,490

Avons en main de nombreuses voitures des années 73 et 72, à prix de débarras.
Le plus beau choix de voitures neuves au Lac-St-Jean, de tous les modèles, couleurs et avec différentes options, se trouve chez:

DUCHESNE AUTO LTÉE
601, boul. Dequen
Tél.: 662-3431, Alma

Les dépôts garantis du Trust Général: c'est pour...

pour vos projets d'avenir
1 an 8 1/8%
2 ans 8 3/8%
pour vos besoins de demain
3 ans 8 3/8%
4 ans 8 3/8%
5 ans 9 1/4% (annuellement)
5 ans 9 % (6 mois)
pour bientôt
5 ans 8 3/4% (mensuel)

Le Trust Général garantit ces taux de rendement sur vos dépôts. Le dépôt minimum est de $500.
Nous avons aussi des échéances de moins de 1 an. N'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous écrire pour obtenir plus de renseignements.

TRUST GÉNÉRAL 494, Champs Élysées, Chicoutimi • (418)549-6490
Institution inscrite à la régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
Ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais sans affecter ceux déjà consentis.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

De la chasse aux blanchons jusqu'à la fièvre du hockey

Deux épidémies accompagnent généralement le charme du printemps québécois: la campagne hystérique des abolitionnistes de la chasse aux bébés phoques et la fièvre du hockey.

La première est propagée par des personnalités universelles qui déplacent autant de journalistes de la presse mondiale qu'une catastrophe mondiale; la deuxième nous frappe collectivement comme une arme biologique et elle obscurcit souvent, l'espace d'un soir, les jugements les plus pondérés.

Dans la chasse aux bébés phoques, on se demande encore pourquoi une vedette internationale de cinéma comme Brigitte Bardot, qui a horreur de voyager, s'impose un épuisant périple de quatorze heures en réacté et en hélicoptère pour implorer la clémence des "tueurs canadiens" en faveur des blanchons.

Cette fort belle femme, comédienne de grand talent surtout, charrie allégrement en accusant, à la face du monde, les chasseurs canadiens d'"assassins"!

Pourtant, les écologistes et humanistes qui ont analysé toutes les facettes de cette question estiment la chasse nécessaire à la bonne santé de l'espèce et même au maintien de la pêche commerciale de la morue, car le phoque avale une tonne de poisson par année.

On ne recherche pas seulement la fourrure, mais aussi l'huile dans cette chasse annuelle qui procure aux insulaires les plus défavorisés de l'Amérique du Nord, les Madelinots et les Terre-Neuviens, un revenu apprécié.

Les spécialistes soutiennent, avec raison, que cette chasse n'est pas plus "barbare" que celle des autres animaux, que même la pêche (si les poissons pouvaient hurler, ce sport perdrait de sa popularité). C'est sûrement moins cruel que la mise à mort du porc qu'on saigne auparavant pour que sa viande soit meilleure. L'enveloppe crânienne du blanchon n'étant pas complètement formée, l'animal meurt sur le coup.

Ce qui scandalise, c'est le contraste du sang sur la glace.

On se demande pourquoi les membres de la Fondation Greenpeace, ceux de la Fondation Weber et les personnalités mondiales comme madame Bardot ne mettent pas leurs puissants moyens à mener les véritables combats: contre la faim et la pollution, notamment.

Et n'est-il pas vrai que madame Bardot, qui veut sauver tous les bébés phoques, préconise l'avortement libre?

Quant à la fièvre des éliminatoires du hockey, elle est une sorte de cure annuelle après un hiver trop long. Elle prête au défoulement collectif.

Il faudrait toutefois que les amateurs de notre sport national respectent les règles de civilité durant cette période.

Dans nos arenas et notamment au Centre Georges-Vézina, des centaines de spectateurs continuent de fumer comme des cheminées d'usine même si on recommande de se rendre sous les gradins lorsqu'on veut griller une cigarette.

Si tous les amateurs voulaient admettre que l'obéissance à la directive provoquerait une amélioration du spectacle...

Les mouvements de mauvaise humeur de certains spectateurs m'étonnent toujours aussi, car je me place dans la foule lorsque j'assiste à un match de hockey. Dimanche soir dernier, par exemple, le langage vulgaire servi par quelques partisans frustrés à l'endroit de certains joueurs n'avait rien de particulièrement stimulant.

La fièvre du hockey ne devrait donc pas rendre allergique à toute civilité.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

On manque de réalisme avec l'immigration

Votre journal a publié, le 14 mars, "les commentaires des supérieurs religieux majeurs de Montréal", commentaires préparés par leur président, le père Julien Harvey, en marge du projet de Loi C-24 concernant l'Immigration que j'ai présenté à la Chambre des Communes pour M. Bud Cullen dont je suis le secrétaire parlementaire. J'ai donc été mêlé de près à l'élaboration de ce projet de loi.

Je veux d'abord féliciter les responsables de ce document, qui le commencent en disant vouloir épauler un petit groupe d'associations qui ont récemment critiqué ce bill, d'avoir adopté un langage beaucoup plus modéré que celles-là. On aura cependant noté que le groupe du père Harvey, dans un texte pourtant fort élaboré, n'a pas trouvé une seule ligne, voire un seul mot, pour indiquer qu'il avait relevé dans le bill la moindre amélioration ou simplement, pour être encore plus modeste, quelque chose de bon.

Un lecteur non autrement averti aurait l'impression d'être mis au fait d'une législation condamnable, sans âme et il pourrait se demander avec effroi comment on a pu tramer et commettre une pareille méchancete dans ce pays qui s'appelle le Canada. Mais c'est l'avantage d'une démocratie comme la nôtre de permettre toutes les critiques, et aussi la réplique des politiciens. Justement, pour reprendre une boutade bien québécoise, je dirai aux signataires de cette lettre que leur attitude unilaterale, que votre journal a qualifiée de "critique sévère", ne me paraît pas très "catholique". Et, je suis sûr qu'ils me pardonneront aussi de leur rappeler que le législateur, en matière d'immigration, doit tenir compte de la réalité terrestre, c'est-à-dire de ce qui se passe veritablement de nos jours dans les autres pays du monde. Enfin, je ne m'excuserai pas du tout pour dire que ce projet de loi canadien a été préparé en pensant d'abord aux citoyens du Canada, particulièrement en matière d'emploi, et qu'il serait illusoire, comme l'ont d'ailleurs indirectement reconnu vos correspondants, d'imaginer qu'on puisse transformer la condition humaine ou résoudre les problèmes séculaires du tiers monde avec une simple mesure d'immigration chez nous.

Je signalerai que ce bill contient presque toutes les recommandations d'un comité du Sénat de la Chambre des Communes qui a siégé à Ottawa et tenu des audiences à travers le pays pendant près d'un an pour recueillir les vues des Canadiens en matière d'immigration. Ce sont là aussi, vous en conviendrez, des opinions valables. A la vérité, quand vos correspondants demandent "qu'une commission parlementaire publique soit tenue sur ce projet de loi et qu'elle soit ouverte aux interventions de tous les groupes intéressés à faire connaître leur point de vue, leurs critiques et leurs suggestions", ils paraissent oublier qu'un processus de consultation de la population canadienne préliminaire à l'adoption de ce bill a eu cours au Canada depuis plus de trois ans, notamment à la faveur de l'opération du Livre vert, puis de la création du comité parlementaire mixte, ce qui a permis à tout l'éventail des opinions de se faire entendre à plusieurs reprises. Tous les intéressés ont défilé, à partir de ceux qui voudraient carrément abolir l'immigration jusqu'à ceux qui voudraient ouvrir complètement les "portes" et considèrent parfois comme "racistes" ceux qui ne pensent pas comme eux.

D'ailleurs, les consultations ne sont pas terminées et la plus importante, si je puis dire, est celle qui est en cours devant le Parlement car ce projet de Loi devra être voté par les deux Chambres.

D'autre part, je voudrais souligner sans délai que dans leur missive, vos correspondants réclament au Canada une chose qui n'existe dans aucun pays du monde. Je répète, nulle part au monde, le "droit" à l'immigration. L'immigration au Canada est une faveur consentie par les Canadiens. Quel pays laisserait des étrangers décider combien d'individus et quels individus s'ajouteront à sa population? Ceci suscite des problèmes de sécurité nationale et d'économie énormes pour ne parler que de ceux-là, évidents. Et même quand le groupe du père Harvey cite une déclaration papale à propos de "motifs valables", il est clair que l'on aborde là le cas spécial des réfugiés. Or, même si la missive de vos correspondants n'en dit pas un seul mot, il est de notoriété mondiale et cela a récemment été souligné encore par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés avec lequel le Canada a toujours collaboré étroitement, que le Canada est au tout premier rang des pays qui se sont montrés les plus généreux à l'endroit des réfugiés ou des individus en détresse (comme dans ce dernier cas, les Libanais, accueillis par milliers l'an dernier et établis principalement au Québec).

Le Canada a adopté la définition de la Convention de Genève pour les réfugiés et, avec son projet de loi, il va de nouveau plus loin que beaucoup d'autres pays en plaçant dans un texte législatif son engagement en faveur des réfugiés. Ces dernières années seulement, le Canada a particulièrement eu des programmes spéciaux extrêmement généreux dont ont tour à tour bénéficié des milliers d'Ougandais, de Vietnamiens et de Chiliens. Ce dernier programme se poursuit encore actuellement et on y a inséré une initiative qui a permis d'accueillir près de 100 prisonniers politiques (et leurs familles) chiliens qui ont pu venir s'établir chez nous dès leur sortie de prison. Le Canada a accueilli en permanence plus de réfugiés chiliens que la plupart des autres pays du monde et davantage que tous les pays de l'Europe de l'est réunis. D'autre part, certains candidats ont été refusés pour des raisons de sécurité et là encore nous avons des responsabilités à assumer envers les Canadiens qui n'endossent sûrement pas la venue chez nous de gens qui prônent le renversement des gouvernements par la violence.

De même, je suis sûr que vos correspondants, quand ils parlent de "mesures répressives" ne voudraient pas, quand même, priver leur pays du droit d'empêcher de venir ou de revenir au Canada certains individus ayant violé les lois de notre pays ou faisant partie d'associations criminelles ou encore des terroristes constituant une menace sérieuse à la sécurité du pays. Les cas ainsi traités en seront donc d'exception et voir dans ces textes l'amorce d'une formule de gouvernement fortement "répressif" n'est pas raisonnable.

On parle donc de la grandeur du Canada. Mais dès que nous proposons une mesure qui permettrait d'amener, pour six mois au maximum, un très petit nombre d'immigrants dans des régions autres que les grands centres du pays, certains nous accusent aussitôt de vouloir créer des citoyens de second ordre, d'exploiter les étrangers ou, comme vos correspondants le disent, de les "envoyer dans des endroits éloignés que les Canadiens refusent d'accepter ou dans des conditions de travail très difficiles".

Or, les faits sont tout simplement les suivants. Il s'agira d'endroits désignés après consultations avec les provinces et là où l'on manquera de travailleurs canadiens pour certaines tâches. Il est clair que les conditions de travail seront surveillées. En passant, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a acquis une précieuse expérience en la matière avec ses programmes de travailleurs saisonniers occupés aux récoltes.

D'autre part, ces futurs immigrants, sans ce programme, n'auraient pas assez de "points" pour se qualifier et ne pourraient donc venir au Canada. Enfin, ils viendraient en toute liberté et ne seraient évidemment pas obligés de demeurer constamment au même endroit, pouvant voyager comme tout le monde. Vous savez sans doute qu'il existe déjà quelque chose du genre au Québec pour certains travailleurs de la Baie James, qui renouvellent de deux mois en deux mois des contrats de travail avec certaines compagnies. Voilà donc, simplement, les faits. Nous ne saurions certes accentuer les difficultés économiques de certaines régions, notamment les Maritimes et le Québec où, justement, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration est impliqué dans des programmes spéciaux de création d'emploi tout comme il contribue à un programme de décentralisation des fonctionnaires fédéraux qui amènera des emplois à Matane, Bathurst, etc. Nous n'avons donc aucune hésitation à dire que les emplois au Canada doivent d'abord aller aux Canadiens.

De même, vos correspondants oublient bien des choses quand ils trouvent que nos lois et règlements sont trop sévères pour les travailleurs étrangers. C'est justement pour protéger ceux-ci contre l'exploitation de la part de certains employeurs que nous allons être encore plus sévères et, par exemple, exiger que les demandes de visa d'emploi ne s'obtiennent désormais que de l'étranger.

D'autre part, vos correspondants demandent de permettre aux travailleurs étrangers qui ont des emplois de nature permanente d'être admis comme résidents permanents sans avoir à sortir du Canada pour en faire la demande.

On devrait se souvenir des abus innombrables que provoqua, il y a quelques années, une initiative d'inspiration extrêmement généreuse du Canada envers les "visiteurs" soudain désireux de rester au Canada à titre d'immigrants. On serait bientôt en face d'un autre problème similaire d'une ampleur inouïe et, d'autre part, ce serait agir là injustement envers les candidats à l'immigration qui font leur demande de leur pays d'origine en suivant la filière normale.

Le Canada, malgré sa superficie et sa richesse comme on le soutient, ne peut être appelé à résoudre seul les problèmes démographiques et économiques du reste de l'univers par le biais de l'immigration.

Puis-je enfin faire remarquer à vos correspondants que leur requête pour que le projet de Loi C-24 soit retiré, que l'on relance le processus d'une enquête par un comité parlementaire et que l'on entreprenne en somme de fabriquer un nouveau projet de loi n'est pas réaliste et qu'en leur for intérieur ils le savent sans doute. Une telle formule nécessiterait beaucoup de temps, "tuerait" en pratique le "bill" et aurait pour conséquence de conserver en vigueur la Loi actuelle pour deux ou trois autres années et peut-être davantage. Mais je répète qu'il y a encore l'étape, prochaine, du comité parlementaire où vos correspondants pourront soumettre et expliquer les amendements qu'ils voudraient voir apporter à la loi.

Arthur Portelance,
Député de
Montréal-Gamelin,
Adjoint du ministère
de l'Immigration.

On veut étouffer le réveil québécois

"Je voudrais que chacun de nous prenne conscience qu'il existe..." Etant petit garçon, je me souviens encore de la grande impression que me causait un homme qui s'exprimait dans une langue étrangère: il était grand, puissant et intelligent. Moi, je ne comprenais rien, mais je me demandais qu'est-ce qui pouvait faire que je me retrouve justement du côté de ceux qui ne comprenaient pas. D'année en année, de plus en plus, il me semblait pourtant que je faisais partie d'une majorité linguistique et tout de même je demeurais persuadé que nous étions, moi et les miens, sur la pointe des pieds tentant de cette façon de voir les actions des grands hommes "étrangers" de l'autre côté d'une clôture. Moi, j'étais toujours du côté des "Petits observateurs".

Bientôt, des événements commencèrent à se produire. Des événements graves comme le disent les "Grands hommes", des actes terroristes illégitimes dangereux pour chacun de nous. A 12 ans, je ne comprenais pas, mais aujourd'hui je m'aperçois que nos hommes politiques de l'époque étaient des "enfants peureux et soumis" comme moi, comme beaucoup de ma race. D'accord des actes extrémistes avaient eu lieu, mais avouez que d'imputer l'explosion de bombes, la possibilité de guerre civile et la venue de l'armée à ceux qui commençaient à comprendre certains mécanismes, desquels la nation québécoise sortait perdante, n'étaient pas mal joués pour renfrogner dans la terreur une bande de naïfs comme nous.

Avant l'élection du 15 novembre, élection qui a mis au pouvoir des "vrais petits gars du pays", on s'est plu à chanter d'un commun accord la venue du communisme, la guerre civile inévitable, afin de replacer les Québécois dans leur milieu naturel: LA PEUR du changement, LA PEUR de soi, LA PEUR de perdre quelques hypocrites dirigeants anglophones et même ce qui est pis francophones, qui ne se forcent pas l'arrière-train pour chercher des solutions aux problèmes graves d'une majorité francophone québécoise. Maintenant que de vrais Québécois sont au pouvoir, on cherche d'autres peurs à nous faire, ainsi cette étude ontarienne qui envoie l'armée ici. L'état d'alerte, l'Irlande du Nord, la guerre mondiale voire même interplanétaire, sont tous des événements que nous allons avoir ici tant qu'à y être. Pendant ce temps, Monsieur Trudeau "prime minister of Canada", que je considère comme un homme intelligent et mature, en profite pour tacher de brun sa petite culotte en clamant "un crime contre l'humanité" si jamais (ce qui va arriver, car on est écoeuré de se laisser conter des peurs!) on avait un référendum positif. Et puis toutes les petites "tapetteries" qu'on connaît de certains députés fédéraux qui ayant tellement peur à leur "fiole" se cherchent des bâtons à mettre dans les roues de notre gouvernement; il faut vraiment être bas pour en être rendu à demander une enquête à Radio-Canada pour informations partisanes.

Que les Québécois continuent à faire la sourde oreille aux "babillages enfantins" d'Ottawa comme à l'occasion du 15 novembre et enfin on ne regardera plus ceux qui parlent exclusivement l'anglais dans notre nation québécoise comme des dieux, mais plutôt comme des "pauvres gens mal pris" autant que des Québécois qui ne parlent que français et qui vont en Ontario.

"Je voudrais que chacun de nous prenne conscience qu'il existe et qu'il fait partie du monde."

Rejetons le biberon remplit d'air qu'est la confédération et Monsieur Trudeau en sera quitte pour une douzaine de "Pampers".

Claude Girard,
1023, avenue Murdock,
Chicoutimi.

Le 16 mars.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

"Même syndiqués, nous sommes des policiers avant tout"

CHICOUTIMI — "Même si nous sommes des policiers syndiqués, nous ne pouvons laisser les autres syndiqués en conflit faire ce qu'ils veulent. Nous sommes des policiers avant tout."

C'est ce qu'a affirmé, hier, le président du Syndicat des policiers municipaux de Chicoutimi, le caporal Serge Fillion, par suite de la prise à partie de son syndicat des employés municipaux, M. Guy Simard.

M. Fillion a précisé que son syndicat avait toujours entretenu de bonnes relations avec celui des employés municipaux, mais que, dans la nuit de jeudi dernier, les policiers avaient accepté d'escorter les grues mécaniques pour la bonne raison que la situation était grave, puisque 70 pour cent des rues de Chicoutimi étaient impraticables, à cause de la tempête.

Même quelques-unes des autos-patrouilles devaient utiliser des chaînes et, encore là, elles avaient de la difficulté à circuler dans certaines rues.

M. Fillion ne regrette pas le geste que ses membres ont posé, précisant que les policiers avaient des comptes à rendre à la population.

Quant à la nouvelle voulant que son automobile ait subi des dommages, de même que d'autres automobiles des policiers, M. Fillion ne peut que déplorer qu'une mauvaise farce ait émané du poste de police et que, par la suite, elle ait "pris" les média d'information.

En effet, il semble que des policiers aient voulu jouer un tour à un confrère, en faisant croire que l'automobile du président avait eu les pneus lacérés et les policiers sont ainsi devenus les dindons de la farce.

ART INDIEN — L'an dernier, ce kiosque avait retenu spécialement l'attention.

Précédent dans la région

Semaine des arts, des sciences et des sports

par Jacques Girard

ROBERVAL — Du 18 au 22 avril, se déroulera au Centre sportif de Saint-Félicien, la semaine des arts, des sciences et des sports, un précédent dans la région puisqu'elle canalisera les efforts et les énergies de trois organismes qui oeuvraient séparément dans le passé.

Il s'agit du service des loisirs, du collège et de l'école polyvalente de Saint-Félicien.

M. Jocelyn Audet, — président du comité organisateur, — a souligné que cette semaine conjointe avait pour but de prouver à toute la population qu'il est possible d'établir une véritable collaboration entre les différents organismes du milieu.

En outre, cette union va permettre un libre échange entre étudiants-étudiants, étudiants-professeurs, étudiants-direction et étudiants-milieu.

Toujours selon M. Audet, durant cette semaine l'étudiant pourra déceler ses possibilités, révéler aux futurs employeurs ce qu'il a acquis dans les institutions scolaires et livrer au milieu un visage qu'on ignore trop souvent.

Par ailleurs, et selon M. Jacques Raymond responsable de l'aménagement, le centre sportif, lequel accueillera plus de 100 kiosques, sera divisé en trois triangles symbolisant la participation des trois organismes et unis par un mail central où les gens pourront se rencontrer, assister à des spectacles, etc.

Les kiosques exposeront les oeuvres et les créations des gens de Saint-Félicien et pourront recevoir les visiteurs sans prix d'admission à compter de 18h00, le mercredi 20 avril jusqu'au 22 avril à 21h00. Notons qu'on accueillera aussi les visiteurs les jeudis et vendredis en après-midi.

Il y aura toute la semaine, différents spectacles tels ballet-jazz, théâtre, démonstration sportive, soirée amateur et tous les participants seront de l'endroit. Dans ce dernier cas un prix d'admission très abordable va aider à la bonne marche financière du projet.

A ce sujet, M. Jean-Marc Hébert a révélé que de nombreux moyens seront mis de l'avant afin d'assurer le financement de cette semaine dont les coûts s'élèveront à près de $5,000.00. Mentionnons la vente du macaron, du chocolat et on l'espère la participation de quelques généreux commanditaires.

Au départ les trois organismes précités ont fait une mise de fond de plus de $2,000.00 tandis que la Coopérative étudiante du collège et l'Association des étudiants de la polyvalente ont fourni $250.00 chacune.

Ainsi lors de la soirée de clôture, les membres du jury, au nombre de treize et choisis régionalement attribueront diverses bourses d'un montant global de $500.00.

On jugera en premier lieu les kiosques selon la catégorie à laquelle ils appartiennent. Quatre catégories vont retenir l'attention; les arts, les sciences, les sports et la culture générale.

De plus d'autres bourses tiendront compte du nombre de personnes par kiosque, de l'originalité, de la présentation et de la participation populaire aux divers kiosques.

Jusqu'au 28 mars, un concours-slogan invite la population à trouver un thème qui traduira les buts et les objectifs de cette semaine qui groupera plus de 400 participants tant étudiants qu'adultes, et qui aura lieu rappelons-le du 18 au 22 avril.

AU PALAIS DE JUSTICE

Condamnation exemplaire

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Yvon Mercier, de Québec, qui siégeait, hier matin, au Palais de justice de Chicoutimi, a fait preuve d'exemplarité, en condamnant un jeune homme de La Baie à un emprisonnement de trois mois, pour possession de 750 milligrammes de cannabis dans le but d'en faire le trafic.

Desbiens a eu la surprise de sa vie lorsque, dans un premier temps, il a plaidé coupable à une accusation d'avoir eu, le 13 janvier dernier, 7.5 grammes de résine de cannabis en sa possession.

Comme il s'agissait d'une possession simple, Me Claude Gauthier, procureur fédéral de la Justice, avait demandé une amende de $150.

Mais, lorsque Desbiens eut admis sa culpabilité aux accusations de possession d'hallucinogènes dans le but de la vente, Me Gauthier réclama une sentence d'emprisonnement sans en déterminer la durée.

C'est alors que le juge Mercier imposa une peine de trois mois de prison.

Par ailleurs, Me Daniel Côté devra présenter une requête écrite, demain, pour obtenir que Jean-Noël Lefebvre puisse retirer son plaidoyer de culpabilité.

Hier matin, lors de sa comparution, Lefebvre, qui n'était pas représenté par un avocat, avait admis sa culpabilité à l'accusation de s'être parjuré, au moment où il rendait témoignage devant le coroner Brisson.

Par la suite, il se choisit un procureur.

Les voleurs ont été actifs

JONQUIERE — Les voleurs ont été actifs, au cours de la fin de semaine, dans la région du Saguenay et principalement à Jonquière.

A la Laiterie Lamontagne, un vol par effraction a été commis et les voleurs ont emporté de l'argent et des marchandises pour une valeur de $125.

A la Vitrerie Fortin, de la rue Richard, un vol par effraction a également été commis et des appareils de bureau ont été volés, de même que des coffres d'outils dont la valeur n'a pu être déterminée.

Dans le quartier d'Arvida, trois autres vols par effraction ont été commis, soit chez Frito-Lay, de la rue Lasalle, chez Louis-Philippe Tremblay Auto et chez Shipshaw Electrique.

Individu appréhendé

Par ailleurs, un adolescent a été arrêté au Lave-Auto de la rue Pasteur, à Jonquière.

L'adolescent comparaîtra en Cour du Bien-être.

Enfin, à l'école Saint-Philippe, les voleurs ont causé des dommages pour plusieurs centaines de dollars.

A Chicoutimi

Un vol par effraction a été commis aux Industries Couture, les voleurs s'amusant à éventrer toutes les distributrices à cigarettes, à eaux gazeuses, etc...

Chez Groupe Vision, sur la rue Racine, des appareils électroniques ont été volés.

Enfin, à l'école Immaculée - Conception, des jeunes gens ont pénétré par effraction à l'intérieur pour voler.

Il s'agit du hall d'entrée du Palais de justice de Roberval et de l'escalier conduisant au second plancher, où est située l'enceinte de la Cour provinciale.

Le palais de justice de Roberval, pas une priorité

par Guy Bergeron

ROBERVAL — La reconstruction d'un nouveau palais de justice à Roberval n'est pas une priorité pour le ministère de la Justice, du fait que plusieurs palais de justice au Québec sont dans un état plus pitoyable que celui de Roberval.

Par suite de l'entretien que le ministre Bédard a eu, hier après-midi, avec les autorités de clubs sociaux et économiques du comté de Roberval, il a promis d'étudier le projet.

Toutefois, dans un premier temps, il se pourrait fort bien que le ministre Bédard envisage plutôt la relocalisation des bureaux de la Sûreté du Québec, ce qui permettrait un réaménagement des locaux pour la justice.

Quant au ministre Bédard, il s'est refusé à tout commentaire précis sur la question, signalant qu'il est au courant du problème qui prévaut à Roberval, comme il est au courant également de problèmes urgents de locaux dans d'autres secteurs du Québec.

CS et DIAMANT
PLUS DE 200 PRODUITS
préparés et vendus par la
CHAINE COOP DU SAGUENAY
CS et DIAMANT
C'EST POUR NOUS
La Chaîne Coopérative du Saguenay
C'EST CHEZ NOUS!
Cette semaine: exigez la
SAUCISSES FUMEES C.C.S.
VOUS Y FEREZ UNE
ECONOMIE!

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

NOMME ADMINISTRATEUR

Me Jean-Roger Broder, avocat de Chicoutimi et président de la Jeune chambre régionale du Saguenay, vient d'être nommé administrateur de la "Sécurité, compagnie d'assurances du Canada", qui fait partie du mouvement Desjardins. Me Broder est le plus jeune administrateur de la société.

Evidemment, ce nouveau poste n'affecte en rien sa pratique du droit à Chicoutimi.

SHIPSHAW ET SON PIL

"Sport plein air pour les familles et couples" vous présentera une série de films préventifs pour toute la famille, le dimanche 27 mars, à 13h30, à Shipshaw Loisirs. Voyage organisé par autobus à Laterrière, pour une partie de sucre, le dimanche, 3 avril. Pour réservations, communiquez à: 547-6119.

JEUNE CHAMBRE DU LAC

La Jeune chambre régionale du Lac-Saint-Jean tiendra son congrès régional à Dolbeau, les 30 avril et 1er mai. La direction du groupement compte beaucoup sur la participation des membres et attend par conséquent environ 150 congressistes aux assises. On tiendra des ateliers afin de permettre aux participants de discuter des problèmes majeurs du mouvement, notamment la relève et le financement.

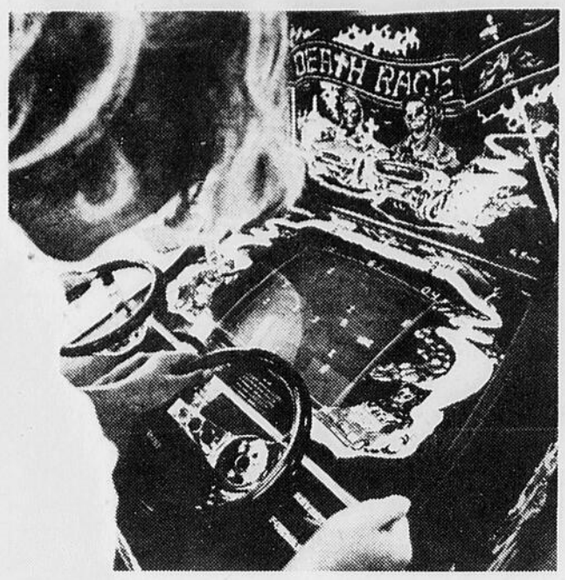

LE TABAC EST AUSSI RESPONSABLE

Les mouvements de sécurité routière attirent l'attention des automobilistes sur le danger de fumer au volant. Une cendre dans l'oeil, une flammèche qui brûle un costume ou plus simplement un léger nuage de fumée masquant la vue un court instant, et crac! le choc ou la sortie de route sont arrivés. Malheureusement, la peur du ridicule incite le coupable à accuser plutôt un freinage soi-disant défectueux, le mauvais état de la chaussée, etc...

UN APPUI A RAYMOND GARNEAU?

Plusieurs observateurs ont vu dans la présence de l'ancien ministre des Finances, M. Raymond Garneau, aux côtés du chef intérimaire du Parti libéral provincial, M. Gérard-L. Lévesque, dimanche à Jonquière, le début de la campagne à la chefferie. Car, contrairement à toute attente, l'ancien député-ministre de Jonquière, M. Gérald Harvey, n'a pas fixé son choix sur les offres faites par des employeurs depuis sa défaite du 15 novembre. L'assemblée a donc pris le caractère d'une réunion partisane, d'une pré-campagne électorale. On voit ici le leader libéral régional, le député Robert Lamontagne, de Roberval, arrangeant la foule avec son enthousiasme bien caractéristique.

"LE REEL DU PENDU"

Le Comité de loisirs culturels de Chambord présentera, à 20h00 ce soir, en la salle du couvent local, le film "Le reel du pendu". Tourné en Louisiane, en Acadie et au Québec, ce film continue de grincer sur tous les violons français d'Amérique pour sauvegarder la liberté. D'autre part, la population de Chambord et des environs est priée de ne pas oublier le concours de photographies qui se poursuit jusqu'au 31 mars.

DOYENNE QUEBECOISE

Le Québec a perdu sa doyenne, la semaine dernière, Mme Alexandre Mercure est décédée à l'âge plus que respectable de 108 ans et deux mois, à Drummondville.

Marie-Louise Smith, de son nom de jeune fille, laisse derrière elle un frère de 98 ans et huit enfants vivants qui lui ont donné 15 petits-enfants et 15 arrières-petits-enfants.

Née dans une famille très religieuse en 1869, elle a épousé Alexandre Mercure. Ils eurent dix enfants, dont trois sont entrés dans l'ordre des Bénédictins.

D'abord, son fils Dom Georges Mercure, Père bénédictin, puis deux filles, Mère Scholastique, et Mère Monique Mercure, bénédictines elles-aussi. Ces trois enfants sont réunis au monastère de Mont-Laurier.

Selon sa fille, Georgine Spénard, l'admirable centenaire n'a jamais été malade, jusqu'à tout récemment.

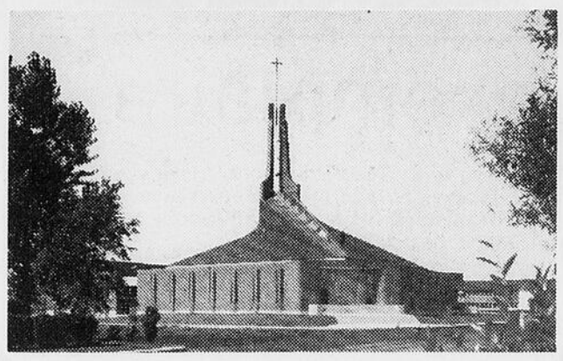

EXPOSITION A SAINT-ISIDORE

M. Wilfrid Dugal invite la population à visiter l'exposition des archives de cette paroisse de Chicoutimi (Rivière-du-Moulin), les 26 et 27 mars, à la salle polyvalente (sous-sol de l'église). On présentera dix annuaires, 10 volumes d'archives (environ 3,000 découpures et 6,000 pages), quatre albums de photographies (environ 1,200). C'est le fruit de 10 années de compilation, soit de 1967 à 1976.

LECTRICE PRECOCE

Si cette jeune "lectrice" du "Quotidien", Pearl, enfant de Mme Kate Tremblay-Bouchard, s'arrête surtout sur les bandes dessinées et les photos, elle découvrira bien assez tôt pourtant que ses parents passent de longs moments à feuilleter "Le Quotidien". Elle apprendra que c'est la bonne façon d'en savoir plus long sur l'actualité.

L'HEURE AVANCEE

A deux heures du matin, dimanche, les Anglais ont avancé leur pendule d'une heure, la Grande-Bretagne retournant le 20 mars à l'heure d'été. L'heure en vigueur en Grande-Bretagne est donc maintenant celle de GMT, plus un.

CONGRES AFEAS

La Fédération régionale de l'AFEAS du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau tiendra son congrès annuel le 28 mai, à l'école polyvalente Notre-Dame de La Baie. La présidente, Mme Bernadette Audet, sera alors présente et c'est Mme Lise Payette, ministre dans le cabinet Lévesque, qui agira comme conférencière. Elle parlera de l'engagement individuel et collectif de la femme dans la société d'aujourd'hui.

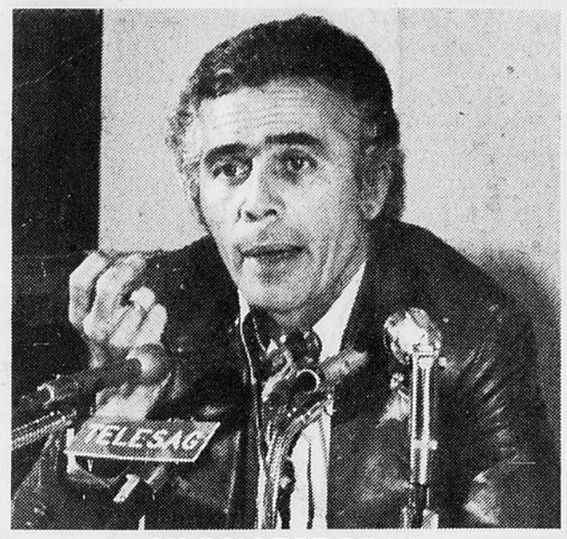

AU COLLEGE DE LA DEFENSE NATIONALE

M. Aurélien Gill, âgé de 43 ans et chef de la bande montagnaise de Pointe-Bleue, a été admis au cours de 1977-78 du Collège de la défense nationale. Il sera ainsi le premier Indien à suivre ce cours qui permet, chaque année, à une quarantaine de participants de recevoir une formation dans les affaires nationales et internationales, destinée à la haute direction. Depuis qu'il a obtenu, en 1973, un congé du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Gill s'occupe activement, par l'entremise de divers organismes autochtones, de questions touchant les Indiens du Québec. Comme président du Conseil Attikamek-Montagnais, il fait partie de la Confédération des Indiens du Québec. Il est également président du Conseil consultatif sur la justice pour les autochtones du Québec. De 1973 à 1976, M. Gill a été vice-président de l'Association des Indiens du Québec. Une fois qu'il aura terminé le cours du Collège de la défense nationale, en juillet 1978, M. Gill continuera à servir son peuple en occupant un poste supérieur au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

AIR CARAVANE AUGMENTE LE NOMBRE DE SES ENVOLEES

Afin de satisfaire à la demande de ses usagers, Air Caravane offrira des vols quotidiens vers Montréal, du lundi au vendredi, à compter du 7 avril. Les vols de lundi matin, à 7h00, à destination de Montréal et du lundi soir, à 20h00, à destination du Lac-St-Jean, intéresseront particulièrement les personnes désirant passer une journée à Montréal et revenir au Lac-St-Jean le même soir.

Le départ du vendredi soir du Lac-St-Jean, à 18h45, et celui du dimanche soir de Dorval, à 21h30, permettront aux passagers de jouir d'une plus longue fin de semaine à Montréal. Les visiteurs en provenance de Montréal auront le même avantage, car ils pourront quitter Montréal, à 17h00, le vendredi soir et y retourner à 7h00 le lundi matin, assez tôt pour se rendre au travail.

Le service Air Caravane a été bien accueilli du public, la moyenne mensuelle des passagers par vol ayant doublé depuis son inauguration.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Club de Photo — Le club de Photo de Chicoutimi tiendra sa réunion hebdomadaire le mercredi, 23 mars 1977, à 19h30, au Musée du Saguenay, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi. Sujet de la réunion: agrandissement et développement d'une photo couleur. Entrée gratuite.

Club Richelieu — Le souper hebdomadaire du club Richelieu de Chicoutimi, aura lieu mercredi, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Tournoi de crib (cribage) — Avis aux membres de la Légion de Chicoutimi, le tournoi de crib qui devait avoir lieu le 27 mars 1977, sera remis au dimanche, le 3 avril 1977, à 13h00, S.V.P. apportez vos cartes et planche de crib.

JONQUIERE

Club Notre Hôtesse d'Arvida — Il y aura un cocktail-mode le mardi, 22 mars 1977, à 20h30, au sous-sol de l'église Saint-Jacques, secteur Arvida en collaboration avec les Filles d'Isabelle Saint-Jacques d'Arvida. Prix de présence. Invitation à tous.

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis Saguenay, aura lieu mercredi, à 18h30, à l'hôtel Paul-Baillargeon.

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis du quartier d'Arvida, aura lieu mercredi, a 18h00, au Manoir du Saguenay.

Centre Amical Jonquière — La direction du centre Amical, 386, boul. Harvey, Jonquière, avise ses membres que le mercredi-rencontre mensuel est discontinué. Cependant, en plus des soirées du vendredi et samedi, il y a danse avec orchestre tous les dimanches soirs pour le public en général. Pour informations: 547-8261.

Ligue des citoyennes — Le mois de recrutement pour la Ligue des citoyennes aura lieu, le mercredi, 23 mars 1977, à 20h00 au Chevaliers de Colomb, secteur Kénogami. Invité: Léo Tremblay interprète de Jean Narrache. Il y aura une dégustation de vins et fromages et prix de présence. La carte de membre sera en vente à la porte. Au mois d'avril l'invité sera M. Louis Angers paysagiste, suivi au mois de mai des élections. Un voyage sera organisé à la fin de mai chez Mme Françoise Gaudet-Smith.

Familles monoparentales — Il y aura soirée récréative organisée par l'Association des familles monoparentales du Bas-Saguenay, le samedi, 26 mars 1977, à 21h30 à l'école Sainte-Marie, secteur Grande-Baie, No 3111, boul. de la Baie, orchestre "Les Electro". Prix de présence. $2.00 par personne. Bienvenue à tous..

VOS DROITS

Funérailles

Saviez-vous qu'une personne majeure (âgée de 18 ans et plus), peut par écrit régler les conditions de ses funérailles et le mode de disposition de son cadavre? Le mineur (âgé de moins de 18 ans), doué de discernement peut aussi le faire avec le consentement de son père et de sa mère ou de l'un des deux dans certains cas ou de son tuteur. Le consentement doit être par écrit et peut être retiré par écrit également.

Si la personne décédée n'a pas donné de directives, les héritiers responsables des funérailles doivent s'en remettre à l'usage, c'est-à-dire à ce qui se fait normalement dans le milieu dans lequel vivant le défunt.

Par ailleurs, un médecin peut effectuer un prélèvement sur un cadavre si à défaut de directives du défunt, il obtient le consentement du conjoint ou du parent le plus rapproché. Ce consentement n'est pas nécessaire lorsque deux médecins attestent par écrit l'impossibilité de l'obtenir en temps utile. L'urgence de l'intervention et l'espoir sérieux de sauver une vie humaine. La mort du donneur doit être constatée par deux médecins qui ne participent en aucune manière à ce prélèvement ni à la transplantation.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la Loi de l'aide juridique et celle contenant les textes de "La Minute juridique", en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des services juridiques,
2, Complexe Desjardins,
Tour de l'Est — 1404, C.P. 123,
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

VANCOUVER

Une très bonne correspondance assurée avec le vol Montréal-Vancouver.

Horaire:
Saguenay/Bagotville 15h10 — Montréal 16h40
Montréal 18h30 — Vancouver 20h55

D'un seul jet, l'avion qui part de Montréal à 18h30 atteint Vancouver 30 minutes avant qui que ce soit d'autre en soirée. C'est ça du "sans escale"! Il y a de nombreuses autres liaisons de Montréal, offrant de bonnes correspondances avec les vols en provenance du Lac Saint-Jean.

De plus, Air Canada fait honneur à sa réputation de compagnie aérienne de première classe par l'excellence du service et des repas.

Communiquez avec votre agent de voyage qui vous réservera une place à bord du vol Montréal-Vancouver d'Air Canada.

"Je suis certaine de prendre un excellent repas."

On y va? On y va!

AIR CANADA

"L'Etat peut intervenir devant un monopole qui abuse des gens"

— René Lévesque

par André Bellemare

MONTREAL (PC) — Il est des situations où l'Etat peut et doit intervenir directement dans un secteur de développement économique sans pour cela se faire taxer de "révolutionnaire" ou "socialiste" et de telles interventions ont déjà été réalisées dans des pays aussi capitalistes que les Etats-Unis et dans une province comme l'Ontario.

Le contrôle étatique devient nécessaire quand; a) il s'est développé un monopole ou un cartel qui abuse des gens, étouffe l'initiative et condamne à toutes fins utiles le marché libre de la concurrence; b) une entreprise sert trop mal le secteur où elle fonctionne et; c) l'intérêt économique est devenu évident pour l'ensemble de la population.

Devant quelque 600 dirigeants de la petite et moyenne entreprise québécoise, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a défini, ainsi, hier, à Montréal le rôle de l'Etat et de l'entreprise privée dans la gestion de l'économie, en insistant particulièrement sur une participation plus active des "producteurs" privés dans l'élaboration d'une politique québécoise de la gestion de notre économie.

Le chef du gouvernement, invité par le Centre des dirigeants d'entreprises, regroupant environ 1,000 hommes d'affaires, s'est basé sur un mémoire du mouvement et quelque 50 recommandations pour étayer sa conception, et celle de son gouvernement, au chapitre de la relance économique et du rôle de chacun dans celle-ci.

L'auditoire a écouté avec une vive attention les explications du premier ministre qui a parlé pendant une heure et demie avant de répondre à des questions durant plus d'une demi-heure. Les hommes d'affaires avaient préparé sur papier 150 questions, lesquelles seront acheminées au bureau de M. Lévesque.

Dans son mémoire, le CDE s'inquiète de la présence que pourrait occuper le nouveau gouvernement "social-démocrate" de M. Lévesque et, selon ses membres, le gouvernement devrait s'en tenir à un rôle de "catalyseur et régulateur" de l'économie et intervenir directement seulement "dans ces cas exceptionnels."

Là-dessus, le premier ministre a dit que c'est peut-être un peu trop subjectif puisqu'on pourrait parler longtemps des "cas exceptionnels".

Il a ajouté que cette attitude du CDE reflète parfaitement "cette vieille méfiance normale des entreprises à l'endroit de l'Etat, sauf quand ça fait leur affaire." Il a expliqué que n'eût été de l'action d'instruments de l'Etat comme REXFOR, dans le domaine des forêts, de la Société de développement industriel, notamment, beaucoup d'entreprises battraient de l'aile ou seraient déjà disparues.

"L'Etat ne doit pas être considéré comme une compagnie d'assurance-faillite à qui on fait appel seulement quand un industrie est sur le bord de la faillite et qu'il lui faut ramasser les pots cassés.

Assurance-automobile

Le document du CDE signale entre autres le domaine de l'assurance-automobile où, selon cet organisme, l'Etat ne devrait pas justement intervenir à titre de gestionnaire mais plutôt laisser place à l'entreprise privée.

M. Lévesque n'a pas été du tout d'accord avec cette thèse et il a rappelé l'engagement du PQ à la campagne électorale avec cette thèse et il a rappelé l'engagement du PQ à la campagne électorale de procéder par étape à la formation d'une Régie publique de l'assurance-automobile.

Il a expliqué de nouveau que les automobilistes du Québec comptent parmi ceux qui paient les plus fortes primes au Canada, ce qui fait que le cinquième n'est pas assuré, surtout chez les jeunes "qui ont le droit de vivre aussi". Les frais d'administrations et les litiges en Cour occasionnent des déboursés de 40 cents dans la piastre pour les compagnies qui souvent ont intérêt à "faire traîner" des causes devant la Cour dans l'espoir de ne pas payer d'indemnisations et de fait, a-t-il ajouté, environ 30 p.c. des victimes de la route ne sont pas remboursés par les compagnies.

Des partenaires

Le premier ministre a dit que son gouvernement est tout à fait disposé à favoriser une relance économique et à stimuler la petite et moyenne entreprise mais une telle initiative n'est réalisable qu'à la condition que l'entreprise privée y mettre du sien.

Il y aura toujours des contraintes mais le Québec a besoin de rebâtir un minimum de consensus sur le fondement de sa réalité et il faut que les deux partenaires s'entendent sur certains aspects pour être cohérents.

Pour arriver à relancer avec succès l'économie au Québec, il devient impérieux que les entreprises étrangères s'intégrant à l'économie québécoise, que des Québécois occupent de plus en plus des fonctions importantes au sein de ces corporations installées chez nous, a dit encore M. Lévesque qui a souligné que le Canada, à ce chapitre, est devenu un pays satellite des Etats-Unis plus grand que le sont les pays de l'Europe de l'Est à la remorque de l'URSS.

Ces compagnies étrangères créent souvent des problèmes au Québec parce qu'elles sont "coupées" du milieu francophone, ce qui n'est pas le cas dans les autres provinces du Canada.

Ceci comporte des effets négatifs tant au niveau culturel qu'économique parce qu'elles se conduisent comme "des corps étrangers".

Politique d'achat

Le premier ministre a tenté de rassurer les hommes d'afffaires sur les intentions de son gouvernement et il a rappelé la politique d'achat préférentiel pour les entreprises québécoises qui devrait être élaborée dans un avenir prochain.

"Mais l'Etat ne peut pas faire tout cela avec succès si vous, les directeurs d'entreprises, ne nous donnez pas le fruit de votre expérience et si vous ne définissez pas les besoins et les solutions que vous croyez justes," a poursuivi le chef du gouvernement.

La période des questions qui a suivi a davantage porté sur des questions purement politiques, comme la souveraineté - association, le référendum sur l'indépendance et, là, le premier ministre a recueilli des applaudissements quand il a parlé avec vigueur de la nécessité, pour lui, que le Québec prenne en mains les instruments politiques et économiques pour réaliser ses objectifs.

Il a refusé de parler de "séparation", qui a un sens négatif, pour réitérer son idée de s'unir économiquement avec le reste du Canada, comme le font les pays souverains de l'Europe des Neuf, par exemple, avec le résultat qu'ils ont relancé l'économie européenne.

M. Lévesque a une fois de plus dénoncé l'attitude des ministres fédéraux et de M. Trudeau dans le débat constitutionnel autour des velléités d'indépendance du Québec.

Discussions vivantes lors du débat sur "la troisième option"

Par La Presse Canadienne

"La troisième option", tel est le titre qu'on aurait pu donner au long débat de trois heures organisé dimanche soir par les réseaux français et anglais de Radio-Canada sur la question du séparatisme au Québec.

L'émission intitulée "Un pays incertain" a permis de constater que la majorité des participants étaient peu sympathiques au style actuel du fédéralisme ou au séparatisme québécois.

Les modérateurs, panelistes et invités de six provinces étaient tous bilingues. Le débat réunissait des hommes politiques, des économistes, des journalistes, des syndicalistes, des hommes d'affaires et des enseignants.

La discussion, qui s'est déroulée une heure et demie sur le réseau anglais et une heure et demie sur le réseau français, fut très vivante et a porté sur la majorité des aspects de la crise nationale canadienne.

Repenser la confédération

La plupart des membres du panel sont convenus de ce que la confédération doit être repensée mais que la séparation du Québec ne solutionnerait pas les problèmes de cette province ni ceux du Canada.

Plusieurs ont aussi exprimé l'opinion que les événements qui se sont produits depuis l'élection du PQ le 15 novembre dernier a relégué dans l'ombre des questions d'importance primordiale au niveau régional.

Des membres du panel ont aussi laissé entendre que même si M. René Lévesque prétend que les positions de son gouvernement sont claires en ce qui concerne l'indépendance politique du Québec et son association écononmique avec le reste du Canada, de nombreux Canadiens se questionnent sur le type de relations que le PQ désire contracter avec le reste du pays.

Plusieurs invités croient qu'une troisième option est possible entre la confédération actuelle et le séparatisme québécois, mais aucun n'a pu expliciter exactement ce que pourrait être ce nouveau choix.

Ils sont convenus toutefois de ce que toute solution ne doit pas seulement résoudre les problèmes du Québec, mais également ceux des habitants de l'Ouest, des Maritimes, des Indiens et autres Canadiens qui affirment ne pas être traités équitablement dans le système fédéral.

Lewis

Plusieurs ont abondé dans le même sens que David Lewis, ex-leader national du Nouveau parti démocratique qui croit qu'un référendum sur l'indépendance ne prouverait rien à moins que 100 pour cent des Québécois y soient favorables ou le rejettent.

"Il doit exister une troisième solution. Malgré tout le respect que chacun peut porter à ses concitoyens, je ne crois pas possible d'envisager une association amicale après une séparation", de dire M. Lewis.

L'ex-ministre Jean-Paul L'Allier, défait au scrutin du 15 novembre dernier, croit pour sa part qu'une troisième option ne doit "pas être un simple réaménagement de la constitution actuelle".

"Si les Québécois avaient le choix entre le statu quo (ou un réaménagement mineur de la constitution) et l'indépendance, je crois qu'ils choisiraient l'indépendance."

Quant au journaliste Harvey Oberfeld de Vancouver, qui vient de compléter une tournée du Québec, il y a "découvert une surprenante ignorance des problèmes de l'Ouest, de la Colombie-Britannique".

Pensez aux autres

"La population du Québec doit commencer à réaliser qu'il y a 10 provinces au Canada. Nous avons tous des problèmes et si les Québécois désirent que nous coopérions à résoudre leurs problèmes, ils devront accepter de s'intéresser aux nôtres."

Adanis Obomsawin, une Indienne travaillant à titre de producteur à l'Office national du film, a rappelé pour sa part que les Français et les Anglais ont longtemps ignoré les Indiens et qu'ils les ignorent toujours.

"Pour comprendre un peuple, vous devez avant tout comprendre sa langue. La seule façon de comprendre une race ou une culture différente est de permettre à ceux qui la forment de parler leur propre langue et de leur permettre de s'intéresser à l'étude de ce qui fait leur originalité.

"Je suis une Indienne et je sais ce que c'est que d'être un peuple séparé. Nous avons été écartés par chaque maudit gouvernement de chaque province... C'est une situation très difficile à accepter."

Lutte de pouvoir

Le président Laurent Picard de Marine Industries, ancien président de Radio-Canada, croit que la solution aux relations Québec-Canada ne "peut être une lutte pour le pouvoir dans le sens réel du terme".

"Cette lutte doit avoir pour objectif de résoudre les problèmes existants, d'obtenir la victoire de celui qui peut le mieux solutionner les problèmes de la croissance canadienne-française."

Jean-Paul L'Allier, qui était reconnu comme un des plus ardents nationalistes québécois de l'ex-gouvernement Bourassa, différait pour sa part d'opinion avec les membres du panel qui affirmaient que "le Canada est en état de crise".

"Il est vrai que les problèmes sont devenus plus actuels depuis l'élection du Parti québécois, mais la réalité, c'est que les Québécois ont atteint leur maturité et que ce n'est pas aux Canadiens à décider de quelle façon ils doivent concrétiser cette maturité."

Un représentant du Congrès du Travail du Canada, J.-P. Rivard, est intervenu en faveur de l'indépendance du Québec.

"L'idée doit suivre son cours", dit-il. "Les thèses de la séparation et de l'association écononmique avec le reste du Canada vont de pair... Elles sont d'un intérêt certain pour les Franco-Canadiens.

Les animateurs de cette émission d'Etat étaient Louis Martin et Patrick Watson.

En plus des David Lewis, Jean-Paul L'Allier et Laurent Picard, les membres du panel comprenaient Royce Brith, conseiller juridique auprès de la Commission fédérale sur les langues officielles, Jacques Brazeau, vice-doyen de l'Université de Montréal, et Glen Campbell, du département de langue française de l'Université de Calgary.

On a pris moins de poissons, mollusques et crustacés au Québec

QUEBEC (PC) — Les captures de poissons, mollusques et crustacés ont diminué considérablement au Québec, en 1976.

Dans sa publication, "Statistiques des pêches maritimes au Québec, janvier-décembre 1976", le Bureau de la statistique du Québec (BSQ) rapporte que les débarquements n'ont atteint que 83.6 millions de livres.

En 1975 et 1974, considérées déjà comme des années de grandes disette dans les milieux de la pêche, on avait enregistré respectivement des captures de l'ordre de 116.5 et 117.4 millions de livres.

Selon le BSQ, c'est la première fois depuis 1960 que les captures sont inférieures à 100 millions de livres et la huitième fois au cours des 40 dernières années.

En dépit de cette diminution des captures, la valeur globale des débarquements s'est toutefois accrue, en raison de l'augmentation des prix.

En 1976, la valeur au débarquement a atteint $15 millions comparativement à $14.5 millions en 1975 et $13.5 millions en 1974.

Par contre, dans le secteur de la transformation, la diminution des prises a entraîné un manque à gagner.

Parmi les principales espèces touchées, le BSQ note le cas du sébaste. Les prises de cette espèce sont tombées de 38.5 millions de livres en 1975 à 15.2 millions de livres seulement, l'année dernière.

Cette forte diminution serait principalement attribuable au fait que les chantiers pélagiques québécois ont été "absent" de la pêche au sébaste dans le Golfe Saint-Laurent, en 1975.

Vol et prise d'otage

RIVIERE-AU-TONNERRE (PC) — Trois individus masqués se sont emparés d'une somme d'environ $10,000, lundi, lors d'un vol à main armée avec prise d'otage à la Caisse populaire de Rivière-au-Tonnerre, sur la Basse-Côte-Nord, à 70 milles à l'est de Sept-Iles.

Selon la Sûreté du Québec, les bandits se sont présentés au domicile du gérant, M. Gérard Leblanc, vers 3 heures du matin.

Ils ont tiré un coup de feu d'avertissement mais personne n'a été blessé.

Après avoir ligoté l'épouse du gérant, les voleurs se sont dirigés vers la Caisse populaire où ils ont forcé M. Leblanc à ouvrir le coffre-fort.

BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN ÉTUDES URBAINES

PROGRAMME
Le programme vise à former des spécialistes susceptibles de répondre aux besoins particuliers de la société québécoise en matière d'urbanisme et d'aménagement.
Le programme comprend 30 cours de 3 crédits.

NORMES D'ADMISSION
Diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent. Toutefois, le candidat âgé d'au moins 22 ans et possédant des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peut être admis sur recommandation du comité de sélection concerné.

DEMANDE D'ADMISSION
Les demandes d'admission doivent parvenir *avant:*
***le 1er avril 1977* (études à temps complet)**
***le 1er juillet 1977* (études à temps partiel)**

Bureau du registraire
1187, rue Bleury
2e étage, local 2930
Tél: 282-7161

RENSEIGNEMENTS
Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au secrétariat du module à 282-7894.

Université du Québec à Montréal

Avec le Guide, on y arrive!

Le Guide d'impôt fédéral est sûrement le meilleur ami que vous puissiez trouver au moment de remplir votre déclaration d'impôt. A l'aide du Guide, votre déclaration d'impôt fédéral ne représente plus alors une montagne insurmontable.

Le Guide vous explique étape par étape comment remplir **correctement** votre déclaration d'impôt et vous fournit des explications détaillées sur des points précis qui peuvent vous concerner. Si après avoir consulté le Guide, vous avez encore besoin d'aide, vous trouverez au verso du Guide les adresses et numéros de téléphone des bureaux de district d'impôt fédéral.

Il n'en tient qu'à vous de vérifier l'exactitude de vos calculs et d'annexer vos reçus et documents nécessaires à votre déclaration. Alors faites une dernière vérification avant de la poster!

Consultez le Guide!

Revenu Canada Impôt
L'hon. Monique Bégin Ministre

Revenue Canada Taxation
Hon. Monique Bégin Minister

CKRS-TV

MARDI, LE 22 MARS	MERCREDI, LE 23 MARS
8.40 Toumai	8.40 Les chevaux du soleil
9.10 Information première	9.10 Information première
9.15 Les cent tours de Centour	9.15 Les cent tours de Centour
9.30 Les Oraliens	9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement	9.45 En mouvement
10.00 You-Hou	10.00 You-Hou
10.15 Minute Moumoute	10.15 Virginie
10.30 Conseil-express	10.30 Laine et tricot
11.00 Les trouvailles de Clémence	10.45 Mains habiles, mains agiles: "Artisanat et design"
11.30 Bagatelle	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.45 Avis de décès et comptoir-express	11.30 Bagatelle
12.00 Information midi	11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.30 Les Coqueluches	12.00 Information midi
13.31 Téléjournal	12.30 Les Coqueluches
13.36 Femme d'aujourd'hui	13.31 Téléjournal
14.31 Cinéma: "L'homme à la tête fêlée"	13.36 Femme d'aujourd'hui
16.00 Bobino	14.31 Le temps de vivre
16.30 Nic et Pic	16.00 Bobino
17.00 Bunny et ses amis (8)	16.30 Le grenier
17.30 Madame et son fantôme	17.00 Cosmos 1999
18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Cinéma pour rire: "Sous les verrous"	18.30 Télé-sélection: "Banacek: souffler n'est pas jouer"
20.00 Grand-papa	20.00 Du tac au tac
20.30 Papa a raison	20.30 Le travail à la chaine
21.00 Rue des Pignons	21.01 L'humour
21.31 Le 60	22.00 Consommateurs avertis
22.30 Téléjournal national, international et provincial	22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.55 Nouvelles du sport et météo	22.55 Nouvelles du sport et météo
23.05 Cinéma: "L'entraineuse fatale"	23.05 Cinéma western: "Les fusils du Far-West"

CJPM-TV

MARDI, 22 MARS	MERCREDI, 23 MARS
9.30 Fanfan Dédé	9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la bonne heure	10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service	11.15 A votre service
11.45 A tous les échos	11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi	12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Les Tannants	12.30 Les Tannants
13.30 Cinéma: "Amour toujours amour"	13.30 Cinéma: "Ne jouez pas avec les martiens"
15.00 Pour vous mesdames	15.00 Pour vous mesdames
15.30 Information santé	16.00 Dessins animés
16.00 Escadrille sous-marine	16.30 Patof voyage
16.30 Patof voyage	17.00 Pour tout l'monde
17.00 Pour tout l'monde	18.00 Parle parle, jase jase
18.00 Parle parle, jase jase	19.00 Studio six
19.00 Studio six	19.30 Chère Isabelle
19.30 Symphorien	20.00 A la canadienne
20.00 Le jeu en vaut la chandelle	20.30 L'union fait la farce
20.30 Amicalement vôtre	21.00 Hawaii 5-0
21.00 Auto-patrouille	22.00 Montréal en parle
21.30 Cannon	22.30 Les nouvelles TVA
22.30 Les nouvelles TVA	23.00 Dernière édition
23.00 Dernière édition	23.05 Météo
23.05 Météo	23.10 Fin de soirée: "Hombre"
23.10 Fin de soirée: "La porte aux 7 serrures"	

CBJET

MARDI, LE 22 MARS 1977	MERCREDI, LE 23 MARS 1977
9.00 The Friendly Giant	9.00 The Friendly Giant
9.15 Mon Ami	9.15 Mon Ami
9.30 Quebec School Telecasts	9.30 Quebec School Telecasts
10.00 Canadian School Telecasts	10.30 Mr. Dressup
10.30 Mr. Dressup	11.00 Sesame Street
11.00 Sesame Street	12.00 The Bob McLean Show
12.00 The Bob McLean Show	12.55 CBC News
12.55 CBC News	13.00 Mary Hartman, Mary Hartman
13.00 Mary Hartman, Mary Hartman	13.30 Coronation Street
13.30 Coronation Street	14.00 All in the Family (Repeat)
14.00 All in the Family (Repeat)	14.30 The Edge of Night
14.30 The Edge of Night	15.00 Take 30
15.00 Take 30	15.30 Celebrity Cooks
15.30 Celebrity Cooks	16.00 It's your Choice
16.00 It's your Choice	16.30 The Magic Lie
16.30 The Electric Company	17.00 Nic & Pic
17.00 Careers to Come	17.30 Room 222
17.30 Room 222	18.00 The City at Six
18.00 The City at Six	19.00 Get Smart
19.00 Laverne & Shirley	19.30 Bluff
19.30 The Wolfman Jack Show	20.00 Science Magazine
20.00 Happy Days	21.00 Musicamera
20.30 The King of Kensington	22.00 J.-S. Woodsworth (Special)
21.00 M.A.S.H.	23.00 The National
21.30 The Fifth Estate	23.22 The City Tonight
22.30 Barney Miller	23.35 90 Minutes Live
23.00 The National	
23.22 The City Tonight	
23.35 90 Minutes Live	

SUR LE CABLE

TECS-TV — CANAL 13

MARDI, LE 22 MARS 1977

8.00 Vivre aujourd'hui - (En direct)
9.00 Toutes dimensions - (Reprise)
9.15 Les écrivains de chez nous - (Reprise)
9.30 Cegep - (Reprise)
9.45 On aura tout vu - (Reprise)
12.00 Contact
12.30 Polygone
17.30 Contact
18.00 Le vétérinaire vous informe
18.15 Conseil de ville ou conférences choisies
20.00 Vivre aujourd'hui - (Reprise)

RADIO QUEBEC — CANAL 8

MARDI 22 MARS 1977

13.00 A la mesure de la terre - La femme
13.30 Télé-ressources - Repond aux questions posées au téléphone
14.30 Faire et défaire - Faites vos jeux
15.00 Livraison spéciale - Dossier santé no 5: intoxication
18.30 Ambroise raconte - La Roumaine
19.30 Histoire sur le vif - Général nous voila
20.30 Bien dans sa peau - Les loisirs
21.00 Si on s'y mettait - Quebecland
21.30 Monde des peintres naifs - Sculpteurs naifs d'Amerique du Nord

CJBR TV — CANAL 3

MARDI, LE 22 MARS 1977	MERCREDI, LE 23 MARS 1977
9.15 100 tours de Centour	9.15 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens	9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement	9.45 En mouvement
10.00 You-Hou	10.00 You-Hou
10.15 Minute Moumoute	10.15 Virginie
10.30 Conseil-express	10.30 Information santé
11.00 Les trouvailles de Clémence	10.45 Film
11.30 Danse sur un arc-en-ciel	11.00 Les trouvailles de Clémence
12.00 Méli-mélo	11.30 Le comte Yoster
12.30 Les Coqueluches	12.00 Méli-mélo
13.30 Téléjournal	12.30 Les Coqueluches
13.35 Femmes d'aujourd'hui	13.30 Téléjournal
14.30 Cinéma: L'homme à la tête fêlée	13.35 Femmes d'aujourd'hui
16.00 Bobino	14.30 Le temps de vivre
16.30 Nic et Pic	16.00 Bobino
17.00 Cinéastes de la faune	16.30 Le grenier
17.30 L'heure de pointe	17.00 Sur la côte du Pacifique
18.00 Ce soir	17.30 L'heure de pointe
18.30 Information régionale, locale et sportive	18.00 Ce soir
18.45 Film	18.30 Information régionale, locale et sportive
19.00 Walt Disney	18.45 Passe-temps
20.00 Grand-papa	19.00 Vedettes en direct
20.30 Symphorien	19.30 Chère Isabelle
21.00 Rue des Pignons	20.00 Du tac au tac
21.30 Le 60	20.30 Le travail à la chaine
22.30 Téléjournal	21.00 L'humour
23.00 Cannon	22.00 Consommateurs avertis
00.00 Cinéma: Pendulum	22.30 Téléjournal
	23.00 Reflets d'un pays
	00.00 Cinéma: Monsieur Verdoux

WEZF TV — CANAL 7

MARDI, 22 MARS 1977

9.00 Good Day
10.00 PTL Club
12.00 Second Chance
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
13.30 Family Feud
14.00 $20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC News
18.30 Green Acres
19.00 Star Trek
20.00 Happy Days
20.30 Eight is Enough
21.30 Three Company
22.00 Family
23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
23.30 Tuesday Movie of the Week

ARTS ET SPECTACLES

Victime d'un malaise

L'acteur Peter Sellers va mieux

LONDRES (Reuter) — L'acteur britannique Peter Sellers, hospitalisé dimanche à la suite d'un malaise qu'il a eu à son retour de France, va mieux.

Cette nouvelle a été annoncée par sa quatrième femme, Lynne Frederick, vingt-deux ans, qu'il a épousée il y a un mois à Paris. Elle a déclaré aux journalistes: "Je ne pense pas qu'il puisse s'agir d'autre chose que d'un empoisonnement alimentaire. Il se sent parfaitement bien maintenant."

On avait d'abord craint que l'acteur, qui est âgé de cinquante et un ans, n'ait été victime d'une crise cardiaque. Mme Sellers estime que l'empoisonnement était peut-être dû à des huîtres que le couple a mangées durant sa lune de miel. Tous deux ne se sentaient pas bien après le repas, a-t-elle dit.

A l'hôpital, où Peter Sellers a été admis, on déclare que le malade devrait être gardé en observation pendant un ou deux jours.

L'acteur britannique Peter Sellers a été pris d'un malaise, dimanche, pendant un vol de Nice à Londres et a dû subir des soins d'urgence dès son débarquement dans un centre médical de l'aéroport londonien d'Heathrow.

Le capitaine du Boeing 727 d'Air France avait demandé par radio une ambulance. Dès que l'appareil s'est immobilisé sur la piste, l'acteur, qui est âgé de 51 ans, a été transporté à bord d'une ambulance de l'aéroport et conduit aussitôt au centre médical.

Selon une employée d'Air France, Sellers semble avoir été descendu du Boeing sous une tente à oxygène.

"Son visage était recouvert de quelque chose ressemblant à un sac en plastique. Il était allongé sur un brancard et deux ambulanciers l'ont descendu de l'avion. Sa femme est allée au centre médical à bord de l'ambulance", a-t-elle dit.

Après les premiers soins à l'aéroport, Sellers a été transporté à l'hôpital Charing Cross à Londres, où il était examiné par un spécialiste.

Le boeing d'Air France avait obtenu l'autorisation de devancer son tour d'atterrissage, et s'était posé avec sept minutes d'avance sur l'horaire.

En avril 1964, peu après avoir épousé sa seconde femme, l'actrice suédoise Britt Ekland, Sellers avait eu une crise cardiaque à son domicile d'Hollywood. L'hôpital avait à l'époque annoncé une "attaque coronaire modérée".

Un peu plus tard, la femme de Sellers a déclaré que l'acteur n'avait pas eu cette fois de crise cardiaque et qu'il allait bien.

"Il est assis dans son lit et boit une tasse de thé en lançant des plaisanteries", a-t-elle dit.

Mme Sellers a déclaré que l'avion approchait de Londres lorsque son mari a commencé à se sentir mal avant de s'évanouir. Un médecin qui se trouvait à bord l'a examiné et "à cause de la grave crise cardiaque dont il a été victime en 1964, il a préféré alerter par radio les autorités de l'aéroport".

Mme Sellers a estimé que son mari devrait demeurer en observation à l'hôpital au moins jusqu'à mardi.

Le couple comptait demeurer quatre jours seulement en Angleterre avant de retourner sur la Côte d'Azur.

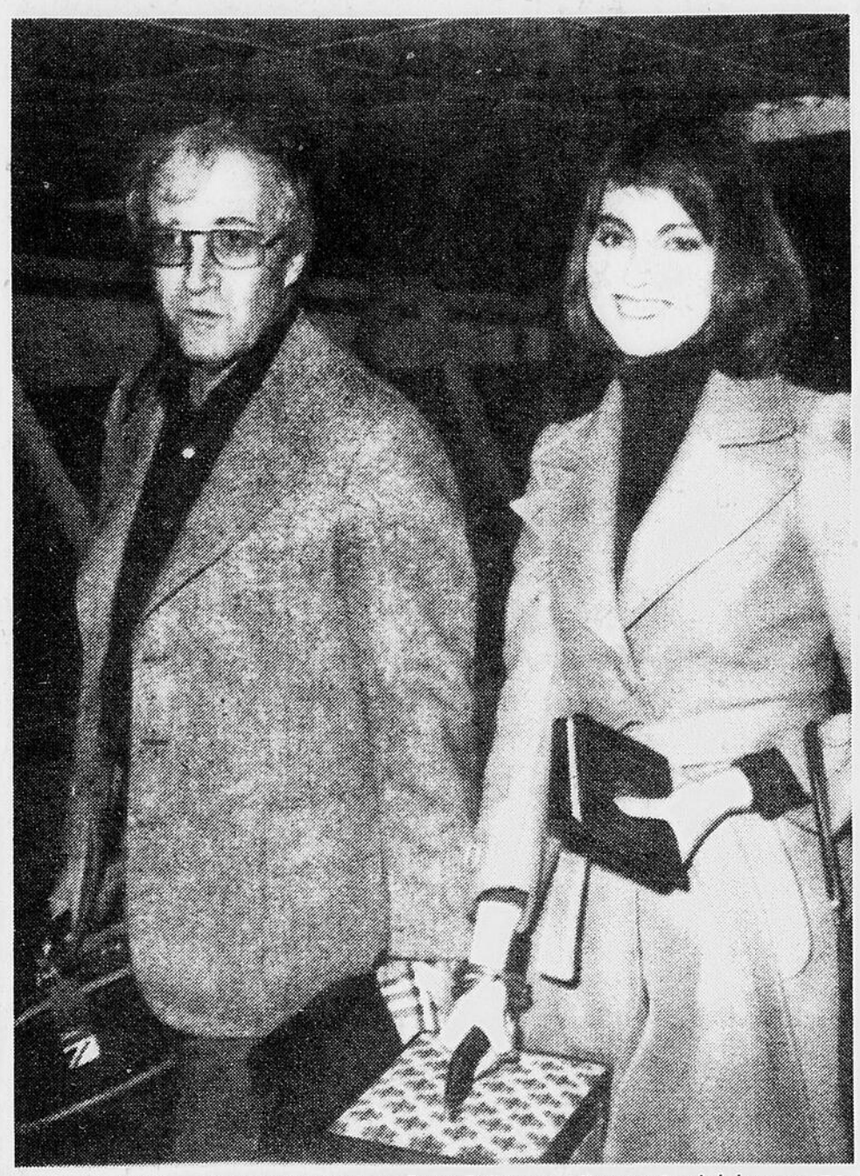

DEFAILLANCE — L'acteur britannique Peter Sellers que l'on peut voir ici en compagnie de son épouse de 22 ans, Lynne Frederick, alors qu'ils retournent à Londres à la suite de leur lune de miel en février, a reçu un traitement d'urgence à l'aéroport Heathrow de Londres après avoir été transporté hors de l'avion sur une civière. Sellers qui est âgé de 51 ans a ensuite été transporté dans un hôpital de Londres. Son épouse est également actrice.

(Téléphoto PC)

FILS DE KIRK DOUGLAS — L'acteur et producteur Michael Douglas, âgé de 31 ans, coupe un morceau du gâteau de noces pour son père, l'acteur Kirk Douglas, alors que son épouse surveille la scène à la suite de leur mariage à Beverly Hills. L'épouse a pour nom Diandra Lucker et est âgée de 21 ans. Elle est née en Espagne et était étudiante à l'Université George-Washington à Washington quand ils se sont rencontrés à la cérémonie de prise de pouvoir de Jimmy Carter.

(Téléphoto PC)

Ouverture d'un cinéma Jean Renoir à New York

NEW YORK (AFP) — Un cinéma Jean Renoir a ouvert ses portes ce week-end dans l'East Village, dans le sud-est de Manhattan, avec l'approbation et les encouragements du célèbre metteur en scène français.

Outre des films de Jean Renoir, dont certains sont déjà programmés pour les prochaines semaines ("Toni", "La bête humaine", "La Marseillaise", "Swamp Water", "This land is mine" et "The Southerner"), le cinéma se spécialisera dans des films de réalisateurs américains indépendants et dans la promotion aux Etats-Unis d'oeuvres étrangères. Sont déjà inscrits au programme "Les zozos" de Pascal Thomas, "Strongman Ferdinand" d'Alexandre Kluge, "Alice in the Cities" de Wim Wenders et "Loose Ends" de David Burton Morris et Victoria Wozniak. Fondé avec de petits moyens par trois jeunes cinéphiles américains, le cinéma Jean Renoir compte également organiser des expositions et, au mois d'août, un "Village film festival" pour lequel 30 films de 20 pays ont déjà été sélectionnés.

Pourquoi Jean Renoir? Parce que "le nom de Renoir me vient automatiquement à l'esprit lorsque je pense au bon cinéma", répond M. Ray Blanco, l'un des fondateurs du nouveau cinéma qui, à 22 ans, est à la tête d'une petite compagnie de distribution de films, "Brauer International".

CINEMA

ALMA

Théâtre Alma
Du 18 au 24 mars incl.: "Les adorables victoriennes" - "La peau qui brûle".

Canadien
Du 18 au 24 mars incl.: "Eric" - "L'intrépide".

CHICOUTIMI

Impérial
Du 18 au 24 mars incl.: "S comme Sally", sem.: 7h30, dim.: 1h30, 4h40 et 7h30. - "Les adorables victoriennes", sem.: 9h00, dim.: 3h00, 6h00 et 9h00.

Cartier
Du 18 au 24 mars incl.: "Opération Lady Marlène", sem.: 7h30, dim.: 1h00, 4h00 et 7h00. - "Super Express", sem.: 8h50, dim.: 2h20, 5h15 et 8h30.

Capitol
Du 18 au 24 mars incl.: "L'intrépide", sem.: 7h30, dim.: 1h00, 4h25 et 7h25. - "Eric", sem.: 9h00, dim.: 2h45, 5h45 et 9h00.

BAGOTVILLE

Saguenay
Du 18 au 24 mars incl.: "Docteur Justice", sem.: 7h30, dim.: 3h00 et 6h45. - "Super Express", sem.: 9h15, dim.: 1h00, 5h00 et 9h00.

CINEMAS PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Femmes sans hommes", sem.: 7h00 et 9h48, sam. et dim.: 1h20, 4h08, 6h58 et 9h46. - "Filles aux doigts agiles", sem.: 8h24, sam. et dim.: 2h44, 5h32 et 8h22.

Cinéma 2
"Les vacanciers", sem.: 8h05, sam. et dim.: 1h20, 4h34 et 7h48. - "Le voyage de noces", sem.: 6h35 et 9h39, sam. et dim.: 2h54, 6h08 et 9h22.

Cinéma 3
"Juliette et Juliette", sem.: 7h30, sam. et dim.: 12h40, 4h14 et 7h48. - "La marquise d'O", sem.: 9h11, sam. et dim.: 2h21, 5h55 et 9h29.

JONQUIERE

Centre
Du 18 au 24 mars incl.: "Eric" - "L'intrépide".

Bellevue
Du 18 au 24 mars incl.: "Super Express" - "La gifle".

Elysée
Du 18 au 24 mars incl.: "Les adorables victoriennes" - "S comme Sally".

DOLBEAU

Météore
Du 20 au 23 mars incl.: "Le péché" - "Tant qu'il y aura des femmes".

MISTASSINI

Orphéon
Du 18 au 24 mars incl.: "Les adorables victoriennes" - "Un sacré Zizi".

NORMANDIN

Le Foyer
Du 25 au 28 mars incl.: "La malédiction" - "Intervention Deta".

MERCREDI, 23 MARS 1977, 20h00, REPRISE LUNDI 14h30. SURVILLE; "Comme à la radio". Grâce au phénomène des lignes ouvertes à la radio, l'émetteur sait parfois se faire récepteur.

VENDREDI, 25 MARS 1977, 19h30. REPRISE SAMEDI 14h00. DEJA DEMAIN: "La médecine: un monde de centenaires." La médecine préventive a aussi une place extrêmement importante dans l'avenir.

DIMANCHE, 27 MARS 1977, 9h30 A.M. TOURNOI INTERCONTINENTAL DE BASEBALL. "Japon vs Colombie".

télésag

392 RACINE EST CHICOUTIMI P.Q

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél.: 545-1112

Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord, boul. St-Ignace, le grand Chicoutimi et ville de Jonquière (secteur Arvida) et Rivière-du-Moulin.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents, et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

MARDI: 13h30

L'AMOUR, TOUJOURS L'AMOUR (5) — Fr. 1952. Comédie de M. de Canonge avec Brigitte Auber, Philippe Lemaire et Jean Lefebvre. — Une amourette de vacances entre cinq étudiants et une jeune fille. — Assez banal. Bonne humeur. Interprétation conventionnelle.

MARDI: 23h10

LA PORTE AU SEPT SERRURES (6) — All. 1962. Drame policier de A. Vohrer avec Heinz Drache, Hans Nielsen et Sabina Sesselman. — Scotland Yard parvient, non sans peine, à démasquer une bande de criminels. — Ensemble confus et artificiel. Réalisation quelconque. Interprétation satisfaisante.

JONQUIERE — CKRS

MARDI: 18h20

SOUS LES VERROUS (4) — E.-U. 1931. Comédie de J. Parrott avec Stan Laurel, Oliver Hardy et Wilfrid Lucas. — Deux bons bougres emprisonnés pour un délit mineur font échouer une mutinerie. — Premier long métrage de Laurel et Hardy. Construction épisodique. Bon échantillonnage de situations comiques. Bouffonneries sympathiques des deux vedettes. — E.

MARDI: 23h05

L'ENTRAINEUSE FATALE (4) — E.-U. 1941. Drame de R. Walsh avec Marlene Dietrich, Edward G. Robinson et George Raft. — Une entraîneuse cause le malheur de deux ouvriers. — Intérêt soutenu. Technique soignée. Bonne interprétation.

RIMOUSKI

MARDI: 14h30

L'HOMME A LA TETE FELEE (4) — E.-U. 1966. Comédie de I. Kershner avec Sean Connery, Joanne Woodward et Patrick O'Neal. — Un poète méconnu qui vit d'expédients subit une opération au cerveau. — Mélange de genres. Rythme entraînant. Personnage hors-série. Aspects satiriques. Interprètes de valeur.

MARDI: minuit 05

PENDULUM (4) — E.-U. 1968. Drame policier de G. Schaefer avec George Peppard, Jean Seberg et Richard Kiley. — Un capitaine de police est accusé d'avoir assassiné sa femme. — Histoire policière intéressante. Mise en scène habile. Tension soutenue. Interprétation convaincante. Réflexions sur l'administration de la justice.

Les pensions des anciens députés: fort enviables

QUEBEC (PC) — Après avoir passé une brève partie de leur vie sur les banquettes de l'Assemblée nationale, les anciens députés jouissent au moment de leur retraite d'une pension qui fait rougir d'envie la plupart des citoyens québécois.

Ainsi, la liste des ex-députés pensionnés en 1977 révèle que cinq anciens membres de l'Assemblée nationale toucheront cette année plus de $25,000 à titre de pension. Deux d'entre eux n'auraient mis que 10 ans en Chambre pour accumuler une telle pension.

Il s'agit de M. Jean Lesage, qui fut député libéral de Louis-Hébert de 1960 à 1970, et qui touchera en 1977 une pension de $25,011.09. L'autre est M. Robert Bourassa, député libéral de Mercier de 1966 à 1976, et dont la pension annuelle est de $27,106.18.

Le club des pensionnés à plus de $25,000 comprend trois autres membres:

Ce sont MM. Oswald Parent, libéral de Hull (1956-76) $30,154.31, Bernard Pinard, libéral de Drummond (1956-73) $29,656.83 et Gérald Harvey, libéral de Jonquière (1960-76) $28,397.06.

Plus de $20,000

Seize autres anciens députés touchent plus de $20,000 par année comme pension, dont les ex-ministres du cabinet Bourassa, Jean Bienvenue, $22,180, et William Tetley $20,748.

Au total, une somme de $1,576,941.48 est tirée en 1977 des fonds publics et remise aux 110 ex-députés pensionnés, ce qui fait une pension moyenne de $14,335.82 par député.

Plan de pension

Pour bien comprendre le plan de pension exceptionnel des membres du Parlement de Québec, il faut savoir que: pour avoir droit à une pension, un député doit avoir occupé ses fonctions au moins cinq ans, et avoir été membre de deux législatures, c'est-à-dire avoir été élu au moins deux fois.

Le député qui siège à l'Assemblée nationale verse au fonds de pension 8 p.c. du montant de ses indemnités. A sa retraite, il touchera annuellement une pension variant de 46 à 75 pour cent de l'ensemble des contributions qu'il a versées en vertu du plan.

Ceci revient à dire qu'à peine deux ans après sa retraite de la vie politique, un ex-député a déjà récupéré par sa pension la totalité des prestations qu'il a versées en vertu du plan.

Il faut savoir de plus que le montant des pensions est indexé au coût de la vie selon le calcul du régime des rentes du Québec. Ainsi, le premier janvier 1977, le montant des pensions versées a grimpé de 8.2 p.c. tandis que le premier janvier 1976, la hausse était de 11.2 p.c.

Pour illustrer, prenons le cas d'un simple député qui a été élu en 1970, et qui a été battu en 1976, à l'âge de 35 ans. Son plan de pension lui aura coûté environ $10,000, mais sa pension annuelle sera de plus de $7,000, et sera indexée.

Si cet ex-député atteint l'âge de 70 ans, son investissement original lui aura coûté $10,000, mais il aura rapporté plus de $200,000.

Il faut noter que cette pension est perçue même si le député trouve un autre emploi après son séjour à l'Assemblée nationale. Dans ce cas, la pension s'ajoute comme "deuxième salaire" aux revenus de l'ex-parlementaire.

Oswald Parent

En 1976, M. Oswald Parent, qui était ministre responsable de la Régie des rentes du Québec, avait refusé de rendre publique la liste des ex-députés pensionnés, soulignant qu'il n'était pas "d'intérêt public" que cette liste soit connue.

M. Parent avait refusé de répondre au député péquiste Marc-André Bédard (Chicoutimi), aujourd'hui ministre de la Justice, qui exigeait le dépôt en Chambre de la liste par le biais d'une motion au feuilleton.

Commentant la décision de M. Parent, M. Bédard s'était dit scandalisé de la décision ministérielle.

Modifications?

Selon M. Bédard, le gouvernement libéral refusait de rendre la liste publique parce qu'il craignait de révéler que d'anciens députés cumulent deux ou trois sources de revenus, et "jouissent ainsi d'une retraite dorée".

On peut s'attendre à ce que le nouveau gouvernement péquiste étudie la possibilité de modifier le plan de pension des anciens députés.

Des modifications pourraient aller dans le sens suivant: si un ancien député reçoit un salaire venant des fonds publics par suite d'un emploi obtenu, le montant de sa pension est déduit de ce salaire.

Ainsi, il deviendrait impossible pour un ancien parlementaire de recevoir en même temps plusieurs chèques annuels provenant de sources gouvernementales différentes.

Aucune étude sérieuse n'a cependant été entreprise en ce sens par le gouvernement péquiste du premier ministre René Lévesque.

QUEBEC (PC) — Voici la liste des ex-députés de la région à l'Assemblée nationale et le montant de la pension qu'ils touchent en 1977, en vertu de la Loi de la législature:

Boivin, Roch, UN-Dubuc 1966-73, $12,973.17;
Gauthier, Georges, UN-Roberval, 1962-70, $11,336.83;
Harvey, Gérald, L-Jonquière 1960-76, $28,397.06;
Maltais, Pierre, L-Saguenay 1964-70, $4,847,84;
Pilote, Roger, L-Lac-St-Jean 1970-76, $8,574.26;
Talbot, Antonio, UN-Chicoutimi, 1936-66, $20,430.41;
Tremblay, Jean-Noël, UN-Chicoutimi 1966-73, $13,610;
Veilleux, Jacques, L-St-Jean, 1970-76, $7,243.54;

On étudie la légalité du tribunal des professions

QUEBEC (PC) — Tandis que la Cour suprême s'apprête à étudier l'aspect constitutionnel du tribunal québécois des transports, un autre débat vient de s'allumer devant la Cour supérieure du Québec au sujet de la constitutionnalité du tribunal des professions.

Ce nouveau débat place une fois de plus la cour provinciale sur un baril de poudre en même temps qu'il soulève deux questions fondamentales à propos des tribunaux: le gouvernement provincial peut-il nommer ses propres juges alors qu'il doit s'agir là d'un attribut fédéral selon la constitution? Et le gouvernement provincial peut-il accorder aux tribunaux qu'il a créés une compétence dévolue à une cour supérieure depuis 1867?

L'alternative se pose alors en ces termes: ou la cour provinciale tout entière éclate, ou l'on reconnaît au gouvernement provincial le droit de constituer les tribunaux qu'il veut, avec les juges qu'il veut et en leur attribuant la juridiction qu'il désire pour eux, aux dépens de la Cour supérieure du Québec.

Alors que le tribunal des transports est l'instance québécoise habilitée à réviser les décisions de la commission des transports (émission, retrait, suspensions de permis), le tribunal des professions est censé être l'ultime recours pour quiconque veut contester les jugements et les sanctions rendus par les comités de discipline de quelque association professionnelle.

Sous l'oeil intéressé du Barreau et du Collège des médecins, entre autres, un débat s'est ouvert au Palais de justice de Québec, ces dernières semaines, à la demande du syndic de l'Ordre des optométristes.

Mais en attendant que la Cour supérieure dispose de trois recours analogues dans le district judiciaire de Montréal, les procédures engagées à Québec font actuellement l'objet d'un ajournement sine die.

Elles concernent une cause dans laquelle deux avocats, au nom du syndic de l'Ordre des optométristes, veulent empêcher un optométriste de la région d'en appeler au tribunal des professions de deux condamnations prononcées contre lui par son comité de discipline.

Cet optométriste, dont le nom ne peut être révélé en raison du subjudice, a été condamné à une amende de $200 pour ne pas s'être identifié comme optométriste dans un centre commercial du Québec métropolitain.

Une seconde amende, de $1,000, lui a été imposée pour avoir exercé sa profession conjointement avec d'autres personnes, dans des locaux financés par une société ontarienne.

L'argumentation soutenant que le tribunal québécois des professions est inconstitutionnel repose substantiellement sur les mêmes points de droit que ceux soulevés au sujet du tribunal des transports.

Dans cette cause, actuellement en Cour suprême, et qui oppose le transporteur québécois Joseph Farrah au procureur général du Québec, trois juges de la Cour d'appel en sont récemment venus à la conclusion que le législateur québécois a inconstitutionnellement délégué des pouvoirs étant du ressort de juges de nomination fédérale.

Une nouvelle loi viserait à abolir les caisses occultes

SHERBROOKE (PC) — M. Robert Burns, ministre d'Etat à la réforme parlementaire, déposera, au cours des prochains jours, un projet de loi visant à abolir les caisses électorales occultes et rendre public le financement des partis politiques au Québec.

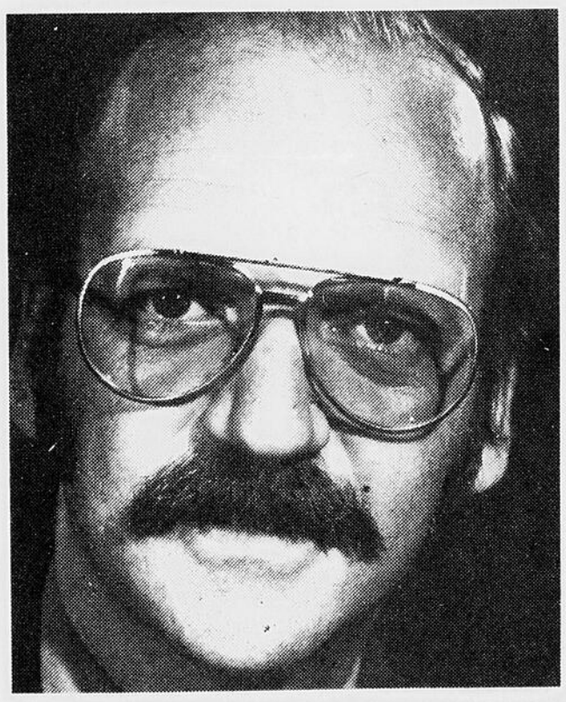

Robert Burns

Invité par l'association des étudiants de droit de l'Université de Sherbrooke, M. Burns a expliqué qu'il pouvait difficilement divulguer les éléments de ce projet de loi mais il a souligné qu'elle remplirait une double fonction: celle de contrôler les limites de contributions aux caisses électorales et celle d'informer la population des divers modes de financement des partis politiques.

M. Burns a indiqué que son gouvernement voulait ainsi assurer la population qu'aucun des partis qui ont l'espoir de remplir un jour la fonction gouvernementale ne soit lié par des contributions occultes à sa caisse électorale.

"Nous voulons instaurer une méthode de contrôle par un organisme neutre des contributions à la caisse électorale car nous voulons un gouvernement avec les mains libres. De plus, il faudra compléter l'aspect contrôle par l'information. Ainsi, l'organisme qui contrôlera les contributions devra divulguer les modes de financement des partis politiques."

M. Burns a également vanté le caractère original de certaines dispositions de ce projet de loi qu'il s'apprête à déposer à l'Assemblée nationale. "Je suis persuadé que cette loi ira plus loin que toutes les lois existant actuellement à travers le monde en ce domaine et j'espère que ce projet de loi suscitera des discussions car il n'est certes pas parfait."

Référendum

Abordant la chaude question du référendum, il a dit espérer que cette loi serait déposée en juin et adoptée à la session d'automne 1977. Encore là, M. Burns a refusé de divulguer les grandes avenues de son projet de loi bien qu'il ait consenti à relever certaines dispositions afin de rassasier l'appétit des participants à ce débat.

Ainsi, il a été permis d'apprendre que le gouvernement envisageait la possibilité d'introduire dans son projet l'initiative populaire. M. Burns a relevé l'exemple de l'Etat de la Californie où une pétition contenant quelque 300,000 signatures pouvait déclencher une mesure de référendum.

"Mais cela n'empêchera pas l'initiative gouvernementale de déclencher un référendum".

Plusieurs questions

M. Burns a également souligné que le référendum sur l'indépendance pourrait contenir plusieurs questions, tout aussi bien qu'une seule. qu'une seule.

La stratégie n'est pas encore arrêtée sur ce sujet.

De plus, s'il n'en tient qu'à Robert Burns, les questions ne seront posées qu'en français, "mais il s'agit là d'une position personnelle et non pas du conseil des ministres".

Un des cinq leaders du gouvernement péquiste, M. Burns croit que ces deux projets de loi constituent les objectifs à court terme de son ministère.

Déficit de $147,083 au Grand Théâtre de Québec

QUEBEC (PC) — Le Grand Théâtre de Québec a terminé son exercice financier 1975-76 avec un déficit de $147,083, qui serait principalement attribuable à la grève des employés de scène et au "paiement d'ajustements de salaires et d'ajustements forfaitaires aux employés permanents".

Selon le rapport annuel de la Régie du Grand Théâtre de Québec, le chiffre d'affaires total s'est élevé à $3,430,943 en 1975-76, comparativement à $3,586,938 la saison précédente.

La grève des employés de scène, qui a débuté le 25 janvier pour se terminer le 25 février, a privé l'organisme de revenus au chapitre de l'exploitation des salles. Ces revenus ont diminué de $320,481 en 1975 à $262,515 l'année dernière.

Durant la saison 1975-76, le Grand Théâtre a offert quelque 400 représentations de spectacles, réparties en 18 catégories différentes, qui ont attiré 322,864 personnes.

Les pourcentages d'occupation ont été de 79.3 pour la salle Louis-Fréchette et de 67.9 pour la salle Octave-Crémazie.

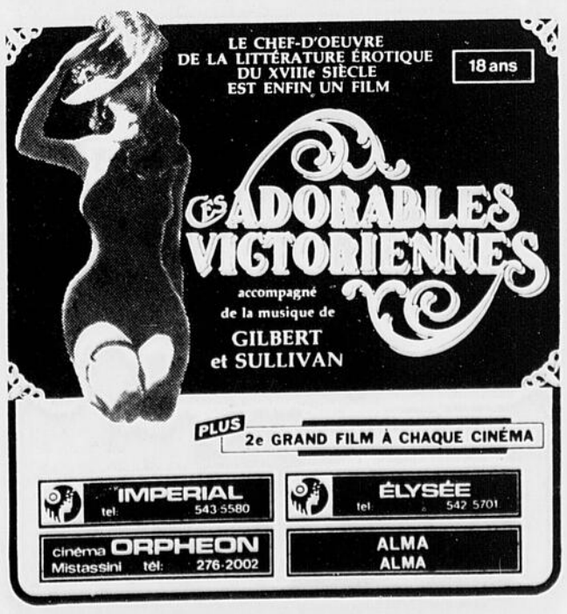

Peintures provenant de successions, collections particulières

TOUT DOIT ETRE VENDU

C. Krieghoff — J.W. Morrice — M. Cullen — Clarence Gagnon — David Milne — G. Rouault — Suzor Côté — A.Y. Jackson — Art Lismer — Franz Johnston — Robert Pilot — M.A. Fortin — Jean-Paul Lemieux — A. Sheriff Scott — F. A. Verner — J.-P. Riopelle — Stanley Cosgrove — Henri Masson — Jack Humphrey — Goodridge Roberts — Lorne Bouchard — B. DesClayes — Tom Roberts — Henry Simpkins — Van Suchtelen — Oscar Delall, etc.

TOUTES CES PEINTURES SONT CERTIFIEES AUTHENTIQUES

La direction des ventes a été confiée à M. René Turgeon autrefois de Saint-Laurent Art Centre (Ottawa). Ceci n'est pas une enchère.

HOTEL CONCORDE
(salon Marc-Aurèle Fortin)
QUEBEC

Lundi, 21 mars
Mardi, 22 mars
Mercredi, 23 mars
Jeudi, 24 mars
de 1h00 p.m. à 10h00 p.m.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT · CHICOUTIMI tel. 545-4260

POUR TOUS

CRITIQUE UNANIME !
de NEW YORK à PARIS et maintenant à CHICOUTIMI

La Marquise d'O est un très beau film. Sûrement un des plus beaux que nous puissions voir cette année.
_ Normande Juneau / JOURNAL DE MONTREAL

La Marquise d'O est un film baigné de soleil.... un enchantement pour l'oeil.
_ Serge Dussault / LA PRESSE

La Marquise d'O est sûrement le film le plus sensuel et le plus finement érotique qu'ait réalisé Rohmer.
_ André Leroux / LE DEVOIR

La Marquise d'O, une luxueuse et parfaite parodie des grands "mélos"...
_ Denis Tremblay / LE DIMANCHE

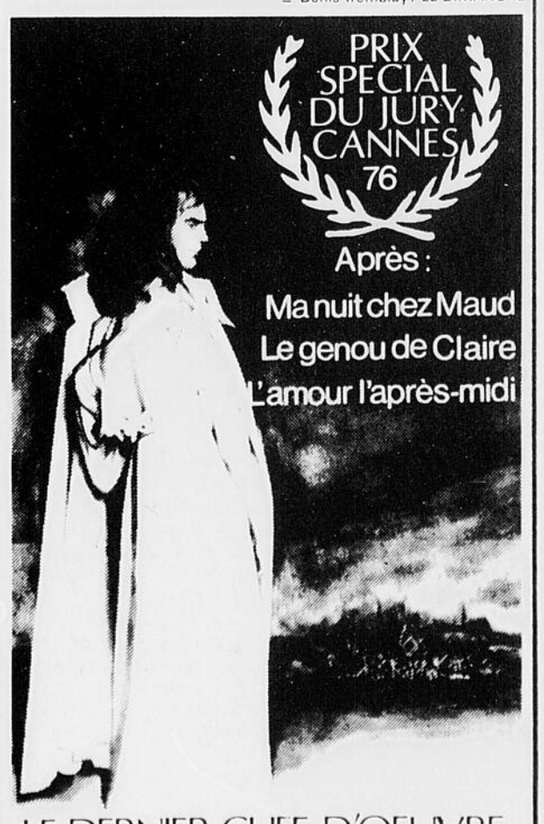

LE DERNIER CHEF-D'OEUVRE D'ERIC ROHMER
LA MARQUISE D'O...
EDITH CLEVER BRUNO GANZ EDDA SEIPPEL PETER LUHR OTTO SANDER
2e film: "Juliette et Juliette"
avec Pierre Richard et Annie Girardot
"Juliette et Juliette": 7h30
"La marquise d'O.": 9h11
CINÉMA 3

Gérald Godin n'a pas viré capot...

Gérald Godin, le journaliste et poète de 38 ans qui a battu Robert Bourassa le 15 novembre dernier, n'a pas viré capot.

Rapportés de diverses façons dans les média, les propos du député de Mercier devant des auditoires anglophones ont fait froncer les sourcils de plusieurs, jusque dans les cénacles péquistes montréalais, notamment ceux de la région de Montréal-Centre, réputée la plus radicale de toutes; certains ont même mis en doute "l'orthodoxie" du franc-tireur aux cheveux bouclés. Reconnu pour son esprit frondeur et goailleur, l'auteur de "Cantouques", qui en a vu d'autres et connait les vicissitudes de son métier, s'est fait taquiner au point qu'il craint que l'on déforme encore ses propos. Mais il se refuse pour autant à demander son admission dans le Club des mal cités.

Qu'a-t-il dit de si terrible? Deux choses importantes, mais déjà connues. Premièrement, que le gouvernement du PQ a le mandat d'aller très loin sur le

GILLES LESAGE

(Tous droits reserves Le Quotidien et Edi-Media)

chemin de la social-démocratie, qu'il a un parti-pris envers les travailleurs, surtout les plus malmenés, qu'il n'a pas de chaines aux pieds et n'a de comptes à rendre qu'aux Québécois. Deuxièmement, que, "dans quelques années, quand nous serons prêts et non à la demande de M. Trudeau, nous tiendrons un référendum pour demander aux Québécois un mandat encore plus fort, un mandat pour l'indépendance".

Et il ajoute: "Nous demanderons aux citoyens du Québec de nous donner le mandat ultime, tout au moins pour ce qui concerne l'avenir du Québec et du Canada."

M. Godin invite ensuite les anglophones à réfléchir, à se préparer à de longues discussions, à se méfier des cachets d'aspirine qui ne guérissent pas le mal, et à tenter de recréer le Canada à deux, comme lorsqu'il y avait le Haut et le Bas-Canada, ce dernier étant le Québec.

Et il se fait proverbial, empruntant à un vieux concitoyen de Trois-Rivières, M. Maurice Bellemare: "Quant tu vas à la pêche et qu'il fait froid, tu n'allumes pas un feu dans la chaloupe pour te réchauffer." Il veut dire par là que le PQ ne veut pas couler le Canada, parce que le Québec y perdrait autant que le Canada anglais, en définitive.

C'est ce bout de phrase qui a fait le tour du pays et a rendu son auteur suspect, avec l'axiome suivant: "Le séparatisme si nécessaire, mais pas nécessairement le séparatisme." Certains y ont vu un repli stratégique, d'autres un recul par rapport au programme du PQ, d'autres enfin des coups de sonde d'un "backbencher" au bénéfice des grands ténors du parti.

Un frappeur de relève

A cela, M. Godin répond que ses propos sont en tous points conformes au programme péquiste et aux engagements électoraux (d'abord un bon gouvernement, ensuite le référendum en temps opportun), que le PQ a toujours préconisé la souveraineté politique avec une association économique, et qu'il agit à l'occasion en "frappeur de relève" mais n'a pas besoin de mots d'ordre.

Tout est dans la manière, a dit quelqu'un; tout est question d'accent, peut-on ajouter ici. Alors que certains ne parlent que d'indépendance et que d'autres n'évoquent que la séparation, présentée comme "un crime contre l'humanité", il n'apparait pas inutile à des hommes comme Gérald Godin, Bernard Landry, Yves Bérubé, Claude Morin, de mettre en lumière l'autre volet essentiel du projet péquiste, celui de l'association. Et le premier ministre l'a fait également dans son récent message inaugural.

Il y a peut-être une chance, explique M. Godin, de négocier d'égal à égal avec le Canada anglais, de reprendre le dialogue, peut-être même de "créer deux pays", selon le mot de son ami, le poète Gaston Miron.

Les propos du jeune député relèvent également de la stratégie qui consiste à choisir son terrain, ainsi que vient de le rappeler, dans l'hebdo Le Jour, l'essayiste et syndicaliste Pierre Vadeboncoeur, celui-là même qui a suggéré aux militants de Mercier de faire appel à son ami Godin pour faire face à M. Bourassa.

"Qu'on réfléchisse seulement qu'un accent mis résolument sur ce qu'on est convenu d'appeler l'association, transfère tout simplement pour partie le poids du problème sur les épaules du fédéral. C'est mieux que de l'avoir entièrement sur notre dos. Quiconque a déjà négocié connait bien l'avantage qu'il y a de passer la parole à l'adversaire en le tenant sur le sujet par un biais qu'il n'aime pas mais qu'il ne peut éviter."

Le député tire probablement profit de la longue expérience d'un maître à penser qui connait fort bien, par ailleurs M. Trudeau, "un homme dont les idées sont plutôt fixes".

Bien plus, il y a là pour le député une question de démocratie et de respect de la population. "On lui a demandé un premier mandat pour changer des choses et on lui a dit qu'on reviendrait la voir pour aller plus loin. Il n'est pas question de la bousculer, on s'y est engagé."

M. Godin est convaincu qu'un référendum immédiat serait battu, d'une part parce que les électeurs veulent d'abord que l'on règle leurs problèmes concrets et terre-à-terre, et avec raison; d'autre part parce qu'ils manquent d'information, laquelle est en voie de préparation au Parti et au gouvernement.

Il répète qu'il ne veut pas de rupture à tout prix, mais que le Québec pourrait y être contraint si le Canada anglais ne modifie pas son aiguillage. Dans cette perspective, l'Ontario pourrait devenir le "principal allié" du Québec, pour des raisons strictement économiques et de rentabilité. Et si la province voisine ne veut pas comprendre, le Québec tournera les yeux ailleurs pour les produits manufacturés, les autos et le reste.

D'hier à aujourd'hui

Gérald Godin a commencé sa carrière de journaliste au Nouvelliste de Trois-Rivières, en même temps qu'il faisait du porte-à-porte pour le CCF, devenu le Nouveau parti démocratique. Depuis quinze ans, il réside à Montréal, où il travailla successivement pour le Nouveau Journal, Radio-Canada, l'Office national du film, l'hebdo du combat Québec-Presse, dont il fut le directeur général pendant un an, au quotidien Le Jour, à titre de membre du conseil d'administration, il tenta en vain de jouer un rôle d'arbitre entre les journalistes et la direction, dont M. Jacques Parizeau faisait partie.

Essayiste et poète, M. Godin collabora également à Cité libre, au MacLean, à Parti-Pris dont il dirige les éditions depuis 1964, ce qui lui a permis de publier plusieurs ouvrages, dont "Le panier de crabes" de Jérôme Proulx, devenu whip en chef du PQ. C'est M. Proulx qui a suggéré au journaliste sa stratégie électorale, en vertu de laquelle il a délaissé les grands thèmes et les scandales imputés à M. Bourassa pour centrer ses efforts sur le porte-à-porte, le contact personnel, la discussion des problèmes de cette "petite patrie" que reste le comté de Mercier, en plein centre de Montréal.

M. Godin note modestement qu'il a récolté le fruit des efforts de Pierre Bourgault en 1970 et de Louis O'Neill en 1973. Contre le premier ministre, il partait perdant, mais il a obtenu autant de voix, plus de 13,000, que ses sept adversaires réunis, y compris M. Bourassa. Il a trouvé sa force et son énergie dans ce qu'il appelle son "petit Parthenais intérieur", sa semaine en prison, sans être accusé de quoi que ce soit, lors de la crise d'octobre 1970. "Je me suis toujours dit que Trudeau et Bourassa allaient avoir un chien de ma chienne."

Au coeur de l'action

Maintenant, le nouveau député se consacre à sa tâche avec l'ardeur et l'enthousiasme d'un néophyte ou d'un journaliste qui, après avoir dit aux autres quoi faire, a pour la première fois l'occasion d'être au coeur de l'action. En plus de participer à plusieurs comités de travail (langue, culture, diffusion des débats), il consacre le plus de temps possible au service de ses électeurs.

Les problèmes qui le préoccupent le plus à l'heure actuelle sont ceux de locataires évincés, des accidents de travail, des personnes âgées qui veulent rester dans le secteur et ne savent où se loger décemment, du recyclage des couvents. Des solutions sont envisagées, par exemple des soins à domicile pour les vieux, l'amélioration de l'isolation des vieilles maisons, le revenu minimum garanti sur lequel il veut pousser très fort, et le reste.

"C'est dans la qualité du service et de l'information que tu donnes, c'est en étant attentif aux problèmes concrets de ton milieu que tu vérifies la valeur des réponses du gouvernement, qui doit éviter à tout pris le piège du technocratisme. Tu dois apporter des réponses ponctuelles aux problèmes des gens tout en alimentant l'élaboration de politiques générales, au sein des caucus régional et national, au sein des comités de travail, beaucoup plus qu'à l'Assemblée, qui est d'abord le théâtre de l'Opposition."

Gérald Godin n'a pas viré capot, loin de là. Lui qui fut de bien des luttes depuis quinze ans reste autant démocrate que casse-cou. Mais l'action concrète et quotidienne permet au poète en veilleuse d'approfondir ses engagements, de les polir au creuset de la réalité grouillante de sa "petite patrie" de Mercier.

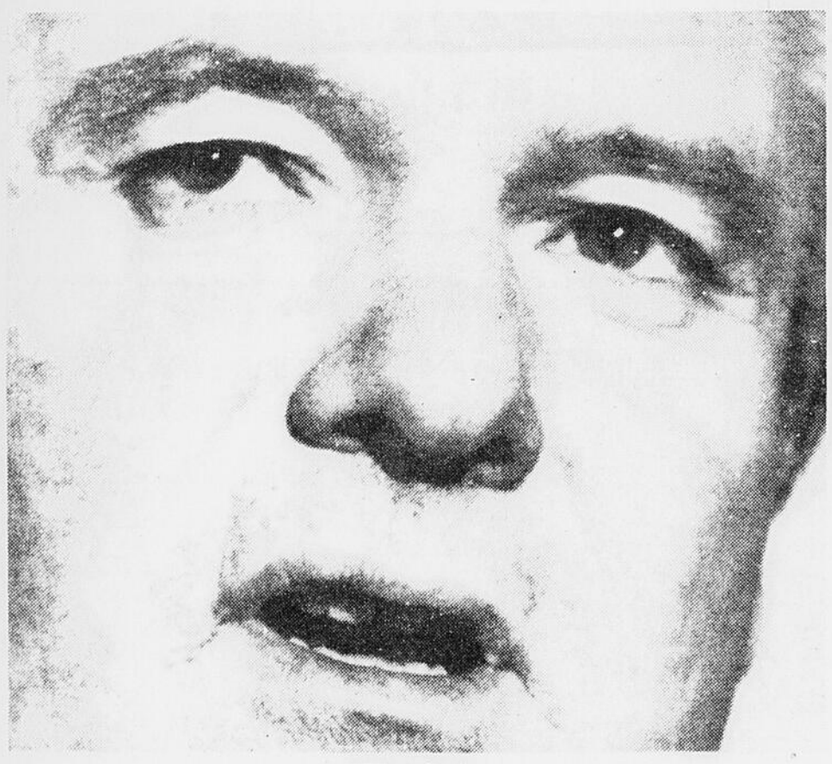

William Davis

Selon Davis, l'indépendantisme est plutôt d'origine économique

MONTREAL (PC) — De passage à Montréal, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a exprimé l'opinion, générale dans sa province, que l'indépendantisme québécois est davantage d'origine économique que culturelle ou linguistique: "Si vous aviez 25 ans, a-t-il expliqué, étiez père de deux enfants et citoyen francophone de Montréal, quelle serait votre principale préoccupation? La Constitution? Non. Plutôt un bon emploi".

"Je ne sous-estime pas les questions culturelles et linguistiques, s'empresse-t-il d'ajouter, mais je crois que la frustration qu'engendre une situation économique défavorable peut devenir très forte."

M. William Davis, qui doit prononcer un discours devant le Club canadien de Montréal et rencontrer diverses personnalités de la métropole, dont le maire Jean Drapeau et l'archevêque catholique, Mgr Paul Grégoire, a confié aussi à un journaliste de La Presse, qui l'interviewait dimanche soir, que l'on a trop insisté ces temps-ci sur le problème constitutionnel au détriment des questions économiques.

Prié de préciser le rôle qu'il entend jouer personnellement et faire jouer à sa province dans le débat qui s'engage entre le Québec et le reste du pays, M. Davis est resté volontairement vague: "L'Ontario croit très fortement au fédéralisme, a-t-il rappelé. Traditionnellement l'Ontario a toujours été un allié économique et fréquemment politique du Québec face au pouvoir central, ce qui continue d'être le cas depuis le 15 novembre. Quant au reste, nous sommes disponibles pour faire notre part."

Mais M. Bill Davis refuse de s'engager plus loin sur ce terrain, soulignant seulement qu'il est encouragé par la souplesse dont a fait preuve récemment M. Trudeau dans ses propos, et que s'il n'est pas d'accord sur certains points avec M. Lévesque, ils ont convenu tous deux de collaborer sur les autres.

"La conférence sur la confédération que nous appuyons vise précisément à montrer d'une part le réservoir de bonne volonté du Canada anglais et d'autre part a recueillir les vrais sentiments des Québécois", a-t-il expliqué.

Quant à lui, s'il estime de son devoir de dénoncer le projet indépendantiste québécois, il juge important de maintenir de solides relations économiques avec le Québec, "le meilleur client de l'Ontario", et de décourager les hommes d'affaires qui seraient tentés de quitter le Québec pour faire fortune plus vite en Ontario.

"Nous croyons qu'il y va de l'intérêt de l'Ontario que les autres provinces progressent économiquement, a-t-il affirmé. C'est pourquoi nous avons toujours appuyé les programmes fédéraux de distribution de la richesse."

Dans l'immédiat, est-il prêt à accélérer la bilinguisation de sa province et à fournir de meilleurs services à la minorité franco-ontarienne? Là-dessus aussi, M. Davis ne prend pas d'engagements précis. Il a rappelé que les Franco-Ontariens bénéficient de l'appui du gouvernement dans leurs requêtes, mais n'a rien promis de particulier.

"Je ne sais pas jusqu'à quel point les Québécois attachent de l'importance à la façon dont les francophones de l'Ontario sont traités par leur gouvernement, mais s'ils trouvent cette question importante, je ne puis que déplorer qu'ils soient en général mal renseignés", s'est-il exclamé.

Services sociaux et services de santé

Forget voudrait qu'Ottawa soit exclus du domaine du financement

MONTREAL (PC) — L'ex-ministre libéral des Affaires sociales dans le cabinet Bourassa, Claude Forget, estime qu'il est possible et désirable que le gouvernement fédéral soit exclu du domaine du financement et de l'organisation des services de santé et des services sociaux.

C'est en tout cas l'opinion qu'il a exprimée lundi midi, à Montréal, devant un groupe d'étudiants de l'Université McGill.

"Les provinces sont tout à fait capables, a déclaré M. Forget, toujours député libéral de Saint-Laurent à l'Assemblée nationale, d'assurer les tâches directement exécutées par le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social, qu'il s'agisse du contrôle sanitaire exercé aux ports d'entrée du pays, des services aux populations autochtones et de la participation technique aux activités dans ce secteur de certains organismes internationaux."

Le député de Saint-Laurent estime que les économies réalisées par la disparition de cette duplication administrative varieraient entre $50 et $100 millions.

Pas de contradiction

M. Forget, qui se défend bien de vouloir émettre une opinion sur l'ensemble du problème constitutionnel canadien, soutient qu'un des avantages de la juridiction exclusive des provinces en matière de santé et de services sociaux serait que "chaque province pourrait désormais aborder la tâche d'établir graduellement des priorités mieux définies sans danger de voir son action contredite ou annulée par une intervention du pouvoir rival.

"Quel que soit le mérite réel ou supposé attribué à l'intervention fédérale passée pour stimuler le développement rapide des programmes sociaux, cette phase est désormais chose du passé", a déclaré l'ex-ministre.

Le député a affirmé que l'établissement de priorités, l'évaluation critique de l'efficacité sociale et financière des programmes sont nécessaires et représentent une condition essentielle au progrès.

"L'uniformité d'un océan à l'autre, a-t-il dit, ne constitue pas nécessairement un atout dans ce contexte."

Loi mesquine

Le député de Saint-Laurent, parlant de la loi à venir sur les programmes établis, a déclaré qu'elle "s'inscrit bien en-deçà de ce qui est nécessaire pour assainir les relations intergouvernementales".

"Ce cadre nouveau, a-t-il dit, outre qu'il exclut les services sociaux, est financièrement mesquin et pratiquement aussi rigide dans sa conception que les accords anciens qu'il remplace."

M. Forget estime que le gouvernement fédéral n'a pas de leadership en cette matière où il n'a jamais été innovateur, mais plutôt vulgarisateur des innovations conçues par certaines provinces.

Gouvernement du Québec

APPEL D'OFFRES

LES MINISTERES NE S'ENGAGENT A ACCEPTER AUCUNE DES SOUMISSIONS, MEME LA PLUS BASSE

MINISTERE DU TOURISME DE LA CHASSE ET DE LA PECHE

PROJET NO: M-7-01-2-1
Construction d'un entrepôt-atelier au camping Kénogami, comté de Chicoutimi.

Sont seuls admis à soumissionner ceux qui sont detenteurs d'une licence de la Régie des Entreprises de construction du Québec et qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus par remise d'un dépôt de $35.00 (chèque visé ou mandat-poste) non remboursable, fait à l'ordre du ministre des Finances, ou en argent comptant.

La vente des documents sera faite aux adresses suivantes:

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Service du Génie
Place de la Capitale, 16e étage
150 est, boul. St-Cyrille
Québec, P.Q.

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Direction des Parcs
50 boul. Harvey, 4e étage
C.P. 610,
Jonquière, P.Q.

Les plans et devis seront également en montre à:

Association de la construction de Québec
375, rue Verdun
Québec, P.Q.
G1N 3N8

Association des constructeurs de Saguenay-Lac-Saint-Jean Inc.
609, rue Dubose,
Arvida, P.Q.
G7S 1B5

GARANTIES:

1. Entrepreneur général:

L'Entrepreneur général devra fournir avec sa soumission un chèque visé au montant de quinze mille dollars ($15,000.00) à l'ordre du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ou un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurances, autorisée à porter caution judiciaire et acceptable par le ministère attestant que ladite compagnie d'assurances est disposée à fournir au nom du soumissionnaire, si le contrat lui est adjugé, un cautionnement d'exécution et un cautionnement d'obligations pour gages, matériaux et services, chacun de ces deux (2) cautionnements d'une valeur égale à cinquante pour cent (50%) du montant total de la soumission.

L'Entrepreneur général soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis lui fourniront à leurs frais un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services chacun pour cinquante pour cent (50%) du montant de leur soumission.

2. Sous-traitants

Les soumissions des sous-traitants assujettis au Bureau des soumissions déposées seront accompagnées d'un chèque visé, établi à l'ordre du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, d'une valeur de dix pour cent (10%) du montant global de leur soumission ou d'un cautionnement de soumission de la même valeur envers le ministère mais transférable à l'Entrepreneur général adjudicataire valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS

Les sous-traitants assujettis au Bureau des soumissions déposées devront déposer leur soumission avant le 7 avril 1977 à 15h00, à:

Bureau des soumissions déposées
375, rue Verdun
Québec, P.Q.

Bureau des soumissions déposées
609, rue Dubose, Parc Industriel
Jonquière, Qué.

Les Entrepreneurs généraux devront déposer leur soumission avant le 12 avril 1977 à 15h00 à:

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Service du Génie
Place de la Capitale, 16e étage
150 est, boul. St-Cyrille
Québec, P.Q.

Le sous-ministre,
Michel Duchesneau.

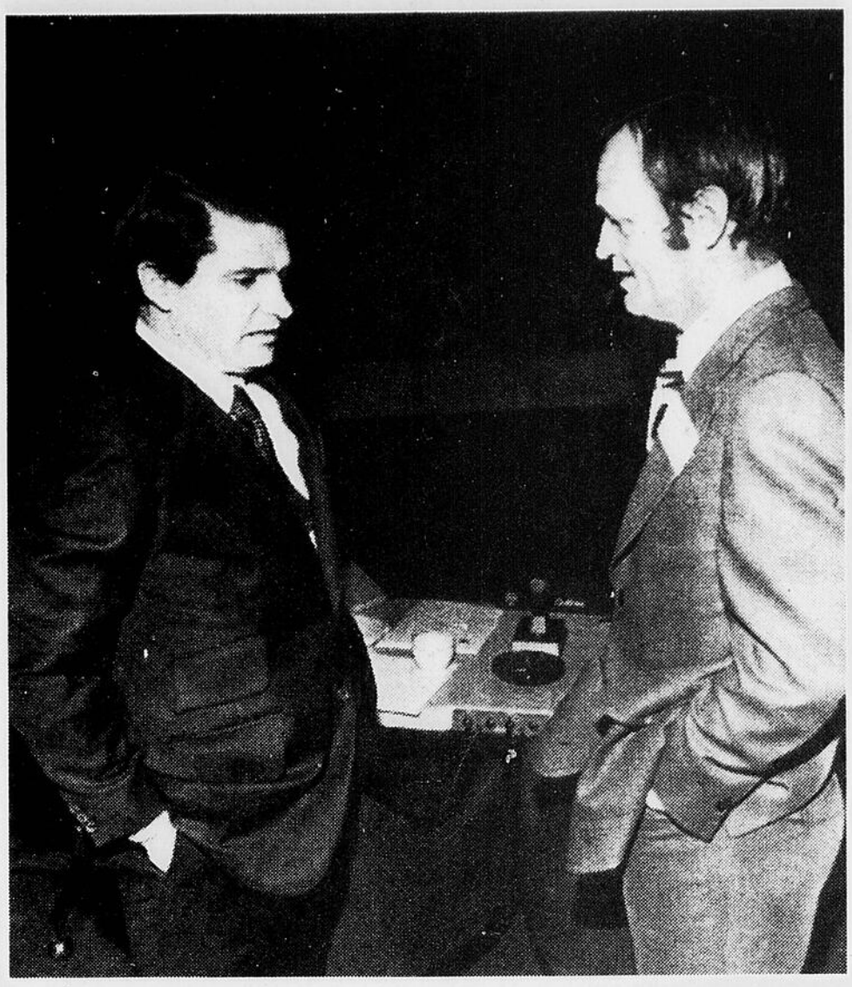

RENCONTRE A LA CONFERENCE — Le ministre québécois de l'Industrie, Rodrigue Tremblay, à gauche, discute avec le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, Jean Chrétien à l'ouverture de la Conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Industrie à Ottawa hier. (Téléphoto PC)

Industrie

Stratégie québécoise difficile à insérer dans celle du fédéral

OTTAWA (PC) — La stratégie industrielle du Québec peut difficilement s'insérer dans la stratégie générale proposée par le gouvernement fédéral, a déclaré hier le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce Rodrigue Tremblay.

Au cours d'une conférence de presse donnée à l'issue de la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Industrie et du Commerce, M. Tremblay a déclaré que la stratégie industrielle et commerciale du fédéral, tout comme le programme d'aide qu'il propose pour les petites et moyennes entreprises, font double emploi et constituent un dédoublement des ressources.

"Le fédéral sent le besoin de refaire son image auprès des hommes d'affaires" après son épisode de contrôles sur les prix et les salaires, a-t-il dit.

Les programmes d'aide industrielle et commerciale du fédéral ayant jusqu'ici visé les grandes entreprises, le Québec a mis sur pied son propre programme d'aide aux PME. Si le fédéral veut maintenant faire marche arrière et aider les PME, plutôt que s'insérer à ce niveau et faire double emploi, il devait transférer des fonds aux provinces qui ont mis sur pied des programmes d'aide aux PME, a dit M. Tremblay.

Il existe un "flottement général" entre les stratégies des deux paliers de gouvernement et Ottawa ne semble pas voir de solution à ce flottement. M. Tremblay a avoué qu'il n'en voyait pas non plus tant qu'il n'y aura pas davantage de concertation.

Les programmes de stimulants qu'offre Ottawa aux industries et aux commerces sont "nombreux, touffus et mal compris," a dit le ministre, qui n'a aucune objection que les programmes fédéraux soient concentrés et simplifiés.

Par conséquent, a dit M. Tremblay, la collaboration du Québec aux programmes fédéraux sera "administrative plutôt que fonctionnelle."

Selon un informateur, les autres provinces seraient prêtes à appliquer les programmes fédéraux mais auraient montré une certaine réticence.

"L'Alberta s'est inquiétée, le Manitoba et surtout la Colombie-Britannique ont montré de la réticence," a dit cette source d'information.

La conférence, qui avait débuté le matin, s'est terminée en fin d'après-midi hier.

L'unité canadienne dépend de la réforme constitutionnelle

— Earle McLaughlin

TORONTO (PC) — Les Canadiens doivent se préoccuper sérieusement de la réforme de leur constitution pour solutionner le problème de l'unité canadienne.

C'est ce qu'a déclaré lundi à Toronto, devant le Canadian Club, le chairman et président de la Banque Royale du Canada, M. W. Earle McLaughlin.

Dans un plaidoyer en faveur de l'unité canadienne, M. McLaughlin a déclaré: "Il n'est pas nécessaire d'analyser longuement la situation pour constater que certains de nos problèmes fondamentaux sont communs à tous. Les problèmes culturels et linguistiques préoccupent plus particulièrement nos compatriotes francophones, et nous ne devons pas les minimiser. Mais si nous regardons d'un peu plus près ce qu'ils désirent et ce que d'autres désirent, nous constatons qu'un grand nombre de ces besoins nous sont communs".

Selon M. McLaughlin, "un grand nombre des préoccupations véritables de nos compatriotes francophones et les problèmes qui, selon certains Québécois, ne peuvent être réglés que par la souveraineté ne sont pas limités au Québec".

Rappelant l'influence de la culture américaine dans le reste du Canada, M. McLaughlin s'est demandé si les Québécois, même dans les secteurs linguistiques et culturels, devraient vraiment se sentir isolés.

"Même dans le secteur culturel", a-t-il ajouté, "tous les Canadiens doivent partager les mêmes préoccupations. Peut-on imaginer une raison plus impérieuse qui milite en faveur de l'unité canadienne?"

"Il existe un grand nombre de solutions possibles à nos problèmes, a-t-il déclaré. Et la dernière, selon moi, est la démission. L'expérience que constitue le Canada n'est évidemment pas encore un succès complet, mais elle est loin d'être un échec."

M. McLaughlin a souligné que tous les hommes et femmes d'affaires ont le devoir de participer à des discussions sérieuses sur tous les aspects de la réforme constitutionnelle.

Selon lui, l'époque est révolue où l'on pouvait laisser les politiciens débattre seuls les questions constitutionnelles: "Notre constitution et la direction qu'elle imprime à notre vie concernent aujourd'hui chacun d'entre nous".

M. McLaughlin a fait remarquer qu'en raison de l'évolution des relations de pouvoirs entre le Parlement, le gouvernement au pouvoir et la bureaucratie fédérale, un grand nombre considèrent qu'Ottawa est incapable d'accorder toute l'attention nécessaire aux besoins régionaux.

Cette situation s'aggrave par suite des mouvements de population et la concentration de la croissance et de l'activité économiques en Ontario, et bien des gens croient qu'Ottawa favorise les intérêts économiques de l'Ontario. "Avant les préoccupations qui doivent aussi être étudiées", a expliqué M. McLaughlin.

Le président de la Banque Royale a pris soin de préciser qu'il n'entend pas préconiser une nouvelle constitution qui affaiblirait ou, pis encore, émasculerait le gouvernement fédéral; mais il aimerait qu'on aborde le problème de façon plus subtile.

Selon lui, en plus d'exercer des compétences normales dans les secteurs manifestement liés aux questions internationales, le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de leadership vigoureux dans certains domaines internes: "Par exemple, la politique monétaire doit relever du gouvernement fédéral."

Programmes d'aide regroupés dans l'opération "Entreprise-Canada 77"

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a fait part hier aux provinces du regroupement de ses programmes d'aide à l'entreprise, qui, à partir du 1er avril, seront unifiés dans l'opération "Entreprise-Canada 77".

Au terme de la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Industrie et du Commerce, à Ottawa, le ministre fédéral, M. Jean Chrétien, a précisé que cette restructuration vise à rendre plus accessible à la petite et moyenne entreprise les programmes d'aide à l'accroissement de la productivité et à l'innovation technologique de son ministère.

M. Chrétien a par ailleurs indiqué que l'opération Entreprise 1977 prévoit l'instauration de bureaux régionaux, qui regrouperont les autorités provinciales concernées ainsi que les autres agences fédérales, telles que la Banque fédérale de développement et le ministère de l'Expansion économique régionale.

Le ministre a d'autre part affirmé qu'il avait soumis à ses homologues provinciaux le projet de créer un "instrument national de promotion des exportations".

Les sous-ministres se rencontreront à cet égard le 21 juin prochain, a dit M. Chrétien, afin de définir une formule prévoyant la rationalisation des soumissions canadiennes à l'étranger.

"Il faut éviter la concurrence de certains groupes au pays pour l'obtention de contrat à l'étranger et favoriser d'autre part la participation de toutes les régions du pays", a expliqué M. Chrétien.

Le ministre a par ailleurs dit qu'on avait pas encore arrêté de décision à savoir s'il faudrait créer une nouvelle agence.

Au cours de la conférence, les ministres ont par ailleurs, abordé la question de la situation économique canadienne, qui, selon M. Chrétien, sera aussi bonne en 1977 que l'an dernier.

Les ministres ont par ailleurs discuté les prochaines négociations sur les tarifs internationaux CATT, et M. Chrétien a déclaré que le gouvernement fédéral est disposé à accroître la participation des provinces par le biais d'un échange bilatéral d'informations.

24 morts accidentelles

Trois personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation au Québec durant le week-end.

Pour l'ensemble du pays, un relevé de la Presse Canadienne indique que 24 personnes ont été victimes d'accidents mortels dont 12 sur les routes entre 18h00 vendredi et minuit dimanche soir.

L'Ontario signale 12 morts, la Saskatchewan trois, la Colombie-Britannique trois, la Nouvelle-Ecosse deux et l'Alberta une.

Terre-Neuve, l'Ile-du-Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba n'ont aucune mort accidentelle à signaler pour le week-end.

Les victimes d'accidents industriels, de meurtres et de suicides ne figurent pas dans le relevé de la PC.

Crosbie accuse Trudeau

REGINA (PC) — Le mouvement séparatiste québécois n'est que la réponse à la tactique d'affrontement usée par le premier ministre Trudeau ainsi qu'à ses tentatives de centralisation du pourvoir, a déclaré M. John Crosbie, député progressiste-conservateur de Saint John's West.

S'adressant aux jeunes progressistes - conservateurs de la Saskatchewan, réunis en congrès annuel en fin de semaine, M. Crosbie a souligné que, puisque Trudeau avait fait surgir le problème, il était irréaliste d'attendre qu'il le règle.

"L'affrontement n'est pas la bonne méthode en ce qui concerne l'unité canadienne", a-t-il dit, ajoutant qu'en revanche c'était peut-être là une tactique politiquement rentable pour M. Trudeau.

Crosbie, qui est le critique PC de la politique énergétique, a également prédit que les coûts en énergie doubleraient dans les cinq années à venir. Et il a condamné l'inaction du gouvernement fédéral, qui n'a pas de stratégie de l'énergie.

Ou plutôt si le gouvernement a une stratégie, il ne la met pas en pratique. La législation en ce domaine aurait dû passer devant le Parlement l'an dernier.

Selon M. Crosbie, le Canada devra, à l'avenir, développer son réseau de centrales nucléaires. Par contre, le député PC est opposé à la vente de telles installations à des pays étrangers, en l'absence de garanties suffisantes.

Il réclame par ailleurs une commission royale sur les dangers présentés par les centrales nucléaires.

A son avis la commission royale de l'Ontario sur ce thème n'a pas eu de résultats suffisamment.

Le Canada a une nouvelle Loi sur la citoyenneté

Date d'entrée en vigueur: 15 février 1977.

C'est avec fierté que vous vous souviendrez du jour où vous avez acquis la citoyenneté canadienne, avec tous les privilèges et obligations attachés à ce statut.

La nouvelle Loi sur la citoyenneté ne modifie en rien le statut des personnes qui sont déjà citoyens canadiens.

Les immigrants reçus désireux de devenir citoyens seront intéressés par les changements suivants:

1. Les femmes et les hommes sont traités sur un pied d'égalité, quel que soit leur état civil.
2. Les candidats doivent avoir résidé au Canada pendant trois ans.
3. L'âge de la majorité est de 18 ans.
4. Les candidats sont tous traités également, quel que soit leur pays d'origine.

Comme par le passé, les requérants seront tenus de verser un droit, mais les agents du Secrétariat d'État leur fourniront à titre gracieux tout renseignement ou aide dont ils pourraient avoir besoin en vue de remplir leur formule de demande.

Si vous désirez obtenir plus de précisions, veuillez vous adresser, en personne ou par écrit, à la Cour de la citoyenneté la plus rapprochée de chez vous.

Vous pouvez également communiquer avec: Le Greffier, 130, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0M5.

Secrétariat d'État — John Roberts, Ministre

Secretary of State — John Roberts, Minister

ECONOMISEZ tous les jours avec les Prix d'escompte provibec

DETERGENT "MIR"
LIQUIDE
PQT. JUMELLE
2 X 24
ONCES
SUPER VALEUR
89¢

OEUFS "PROVIGO" GROS
CANADA, CATEGORIE "A"
LA
DOUZAINE
SUPER VALEUR
93¢

MAIS EN CREME
"ROSE DALE"
BOITE
19
ONCES
SUPER VALEUR
29¢

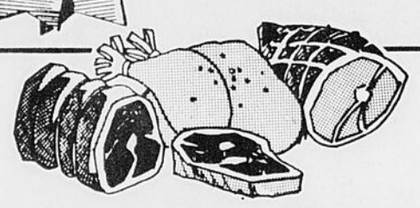

Viandes à "Prix d'Escompte"

ROTI LONGE DE PORC
BOUT DES COTES
LA
LIVRE
SUPER VALEUR
89¢

Rôti longe de porc	BOUT DU FILET, LA LIVRE	.99
Côtelettes de porc	FRAICHES, LA LIVRE	1.59
Cuisses de poulet	SURGELEES, "C.C.S." CANADA, CATEGORIE "A", BOITE DE 5 LIVRES	3.47
Poitrines de poulet	SURGELEES, "C.C.S." CANADA, CATEGORIE "A", BOITE DE 5 LIVRES	4.47
Jambon demi-cottage	"PROVIGO", LA LIVRE	1.59
Bacon tranché "Provigo"	PAQUET 16 ONCES	1.29
Foie de porc frais	LA LIVRE	.37

provibec

Chez Provibec on s'occupe de vous

Collectionnez la série complète de...

Je choisis bien...

6 sujets traités à fond et entièrement expliqués par le docteur France Dufour-Shakrani, diététicienne. 42 recettes économiques, avec coût par portion et calories, composées par Soeur Berthe, la plus grande autorité culinaire du Québec. 6 nouveaux livrets indispensables pour mieux choisir, mieux acheter, mieux économiser... et mieux manger!

CETTE SEMAINE DEMANDEZ VOTRE LIVRET GRATIS!
"LES FRUITS ET LEGUMES"

Le choix est GRAND et vous économisez avec les produits Provigo!

Sauce à salade	"PROVIGO", JARRE DE 16 ONCES	.67
Relish sucrée	"PROVIGO", JARRE DE 24 ONCES	.78
Ketchup "Provigo"	BOUTEILLE DE 90 ONCES	.66
Papier d'aluminium	"PROVIGO", ROUL. 12 PO. X 25 PIEDS	.53

PECHES "PROVIGO"
DEMIES-CLING
BOITE
28
ONCES
62¢

Ampoules électriques "PROVIGO", 40, 60, 100 WATTS, PAQUET DE 2 — .49

Fruits et Légumes Frais à "Prix d'Escompte"
SUPER VALEUR

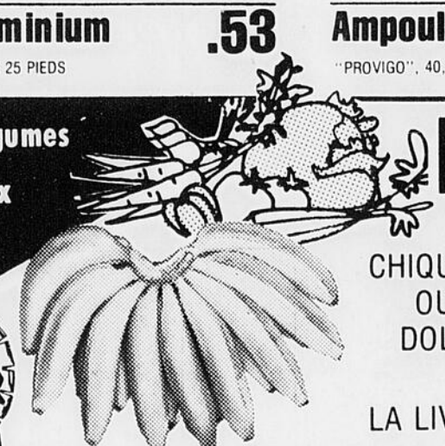

BANANES
CHIQUITA
OU
DOLE
LA LIVRE
23¢

Oranges "Sunkist"	NAVEL, GROSSEUR: 138, LA DOUZ.	.79
Radis frais	ETATS-UNIS, NO: 1, PQT. CELLO	.19
Poires Anjou	GROSSEUR: 150 COLOMBIE BRITANNIQUE, 1 LIVRE	.35
Epinards frais	ONTARIO, NO: 1, CELLO 10 ONCES	.69

Biscuits "Lido"	GOGLU, CELLO 18 ONCES	.61
Liqueurs "Pepsi-Cola"	BOUTEILLE, 26 ONCES	.33
Gâteaux	"VACHON", CARRES A LA GELEE, OU FEUILLETES, BOITE DE 6	.99
Bonbons "Trébor"	CELLO, 1 LIVRE	1.29
Chocolats "Neilson"	BUDS, MACARONS, WAPERS, BTE 1 KG.	4.54
Liqueurs "Total Cola"	ZIP-TOP, CANETTE, 10 ONCES	.16
Fromage "Kraft"	SINGLE, 16 TRANCHES, PAQUET 1 LIVRE	1.44
Fèves jaunes	COUPEES, "AYLMER", BOITE 19 ONCES	.38
Pois verts	ASSORTIS, "AYLMER", CHOIX, BOITE DE 19 ONCES	.41
Tomates "Aylmer"	BOITE, 19 ONCES	.51
Fèves au lard	SAUCE TOMATES, "CLARK", BOITE DE 8 OZ	.31
Poulet "Coquet"	DESOSSE, BOITE DE 7 ONCES	.67
Thon "Clover Leaf"	BLANC, ENTIER, BOITE DE 7 ONCES	1.12
Soupe "Lipton"	POULET, NOUILLES, BOITE DE 2 ENV.	.39
Dattes "Jaffa"	PAQUET, 16 ONCES	.91
Mélanges	A GATEAUX, "STREUSEL", CHOC. BOITE 21.5 ONCES	1.42
Huile végétale	"CRISCO", FORMAT DE 48 ONCES	2.07
Beurre d'arachides	"SKIPPI", CREMEUX, JARRE DE 32 ONCES	1.52
Beurre	CARAMEL OU FUDGE, GRENACHE, FORMAT DE 14 ONCES	.58
Gruau "Robin Hood"	RAPIDE, BOITE DE 12 ONCES	.37
Gruau "Robin Hood"	RAPIDE, BOITE DE 5 LIVRES	1.46
Tender Vittles	SAVEURS ASSORTIES, "PURINA", BOITE DE 12 ONCES	.77
"Purina" Dog Chow	SACS, 2 LILOGRAMMES	1.53
Essuie-tout	DECORES, "ROYALE", PAQUET DE 2 ROULEAUX	1.01
Sacs à poubelles	GLAD, 26" X 36", PAQUET DE 10 SACS	1.11
Nettoyeur à éviers	"COMET", GEANT, BOITE DE 21 ONCES	.47
Eau javel "Mix-O"	CONTENANT 128 ONCES	.89
Détergent "Surf"	FORMAT FAMILIAL	2.00
Savon "Sunlight"	CITRON, PAQUET DE 3 BARRES	.57
Jus de raisins	SURGELE, "WELCH", BOITE DE 12 ONCES	.83
Shampooing	P.H. "CLAIROL", ASSORTI, BOUTEILLE DE 7 ONCES	1.34
Rasoirs "Trac II"	"GOOD NEWS", PAQUET DE 2	.46
Pâte dentifrice	"PEPSODENT", TUBE 50 ML.	.63

Faites des économies pour votre prochain Noël avec notre plan...

CERTIFICATS DE NOEL 1977
EN VENTE EN TOUT TEMPS A: $1.00 CHACUN

Votre argent est déposée dans un compte en fiducie.

provibec

VOICI VOS EPICIERS PROVIBEC

Roland Jauvin Inc. 445 St-Judes S., Alma	Marché E.L.T. 455 Victoria, Bagotville	Camil Desbiens 803 Hebert, Desbiens	Epicerie D. H. Inc 87 Gauthier, Larouche	Marché Banco No-3 37 St-Joseph, St-Coeur de Marie	Charles Régnier 33 St-Georges, St-Jerome
Marché Général Inc. 1415 du Manoir, Isle-Maligne	Marché Tremblay Enr. 66 rue Principale, Chambord	Marc Doré N.-Dame Hebertville	Jacques Savard 53 Dequen, Mistassini	Fernand Tremblay St-David de Falardeau	L. Lemieux & Fils Ltée 169 Principale, St-Léon
Saguenay Store Enr. 750 rue Price, Alma	Léon Bélanger 942 Boily, Chicoutimi	Marché Provibec Blv. Gerald Harvey, Jonquière	Victor Boulianne 400 St-Cyrille, Normandin	Girard & Fils 242 Sac.-Coeur, St-Felicien	Florent Lachance 574 Principale, St-Prime
Placide Collard 219 La Salle, Arvida	Wellie Côté 439 Racine E., Chicoutimi	J-Edmond Maltais 490 St-Jacques, Jonquière	Marcel Hudon N.-Dame de la Doré	Raymond Privé Ste-Hedwige, Co. Lac St-Jean	Noël Darveau 2 du Moulin, St-Thomas
Marché Racine 244 Racine, Arvida	Gérard Charest 452 Fradette, Chicoutimi	Marcel Bouchard 70 Cabot, Kénogami	A. Simard & Fils Blvd. de la Baie, Port Alfred	Eddy Lavoie 20 A Blvd. St-Jean, Arvida	Boucherie Moderne Chûtes-aux-Outardes
Camil Gagné 1025 rue Bagot, Bagotville	Fortin & Mérette Rivière du Moulin	Raymond Bouchard 86 rue St-Famille, Kénogami	Marché Banco Ltée 477 Simard, St-Ambroise	Côté & Frères 47 St-André, St-Jerome	J. H. Boulianne 63 St-Marcellin, Escoumains
Marché Sirois 15, 2e Avenue, Forestville	Arthur P. Drolet Lac Bouchette				

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 21 AU 26 MARS 1977. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.